Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA CHARENTE

3 784064 301705 >

30 OCTOBRE 2026 - N°4285 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - courrier-francais.fr

ÉGLISE

Xavier Jaubert, diacre au service des plus fragiles

Après quatre années de cheminement et de formation, Xavier Jaubert, 65 ans, a été ordonné diacre permanent samedi 24 octobre, en la cathédrale d'Angoulême.

Page 2

LIRE EN PARTAGE

Agnès Ledig, une autrice d'une rare et belle sensibilité

Page 4

PETIT À PETIT

Le Relais petite enfance a soufflé ses vingt bougies

Page 6

VISITE DU PAPE LÉON XIV

Une journée inoubliable pour les pèlerins confolentais

Page 7

Pompiers volontaires, les employeurs en soutien



Représentant près de 80 % des effectifs, les sapeurs-pompiers volontaires sont des éléments essentiels de la chaîne de secours. Des conventions avec les employeurs facilitent et valorisent leur engagement. Page 3.

COGNAC

Des solutions pour la viticulture de demain

À Javrezac, aux portes de Cognac, la Maison Martell expérimente de nouvelles pratiques pour préserver les sols, réduire les intrants et s'adapter au changement climatique.

Page 3



GOND-PONTOUVRE

La ville s'engage pour la santé des habitants

Déjà labellisée « Ma ville se ligue » par la Ligue contre le cancer, Gond-Pontouvre a signé une convention avec le comité départemental et dévoile son plan d'action.

Page 5



BILLET

Matérialisme sans issue

Le chaos largement provoqué dans le pays depuis deux semaines est facile à décrire et pas très compliqué à analyser. On pourrait en effet dire en toute simplicité qu'il s'agit du résultat inéluctable d'une bonne giclée d'essence jetée sur un feu tout préparé, prêt à s'embraser à la moindre étincelle. Dans un pays qui décline vite, profondément fracturé entre une (petite) classe supérieure privilégiée et un (nombreux) prolétariat « new look » pris à la gorge, le tout sous le regard d'un État aussi obèse qu'impuissant, les moutons deviennent enragés.

Manipulés par tous les cyniques déterminés à se servir de la misère du monde pour s'emparer du pouvoir et en jouir sans vergogne, les citoyens furieux et leurs enfants sans avenir se lèvent pour crier leur désarroi. Mais, comme il se doit selon les règles immuables d'une triste fatalité, les professionnels de l'émeute les bousculent et prennent la rue d'assaut. Pour peu que, paralysées par la peur d'une bavure et culpabilisées à l'avance de faire tout simplement leur métier, les forces de l'ordre demandent la permission d'intervenir et la Justice s'applique à modérer sa réponse, le résultat est prévisible.

On peut lister jusqu'à plus soif les causes d'une telle situation puis en arriver à dénoncer pêle-mêle la crise de régime, la crise des familles, la crise économique et sociale, voire même la crise de civilisation... Beaucoup de commentateurs ne s'en privent pas, de tous les côtés de l'échiquier politique : ici on dénoncera les « racailles » immigrées sûres de l'impunité, là le capitalisme financier débridé, ici encore l'extrême-droite fasciste et nazie, là aussi l'ultragauche antidémocratique, bref on ne manquera jamais d'analyses péremptoires.

Tout cela n'est pas faux et l'on peut ajouter les ingérences probables venant de nos meilleurs ennemis les Russes de Poutine et les Iraniens de Khamenei : attendons un peu et il y a fort à parier que paraîtront dans la presse, allant dans ce sens, des informations émanant des services secrets. Quand un pays est affaibli, il excite l'envie des prédateurs, auxquels il faudrait peut-être ajouter aujourd'hui, pour notre plus grand malheur, sinon le prévisible dictateur chinois, certainement le satrape de Washington passé maître dans le pourrissement des esprits, l'enrichissement personnel scandaleux et la trahison éhontée.

Mais au-delà de tout, c'est le matérialisme comme seul et indépassable horizon qui est responsable. Quand les êtres humains n'ont plus comme idéal qu'une vie terrestre ridiculement courte, ils ne peuvent développer comme ambition que la poursuite acharnée des biens matériels, de la jouissance immédiate, de l'individualisme forcené car indispensable à ce qu'ils appelleront le bonheur. Aujourd'hui, en occident, la vanité, la vacuité d'un tel destin explose littéralement à la figure des jeunes d'abord, eux qui ont encore la faculté de rêver, d'espérer. Les 80.000 d'entre eux qui ont acclamé Léon XIV au Stade de France on fait passer le message : c'est une goutte d'eau dans l'océan mais les prémices peut-être d'un vrai sursaut. Espérons-le en tout cas.

En attendant, « Vanitas vanitatum, omnia vanitas », telle est la conclusion immémoriale qu'on peut tirer du drame. Et, dans ce sens, faire croire à la mort de Dieu est criminel.

Bernard VALETES

L'évangile du dimanche

1er novembre 2026 – Tous les Saints – A
Matthieu 5, 1-12

Le texte de Béatitudes choisi pour illustrer la fête de tous les saints, est révélateur de ce que ces hommes et ces femmes ont fait pour mériter un tel titre. Ils ont été eux-mêmes. Quant à nous, nous discernons dans tous ces comportements la figure même du Christ. Tout d'abord, être « pauvre de cœur ». N'est-ce pas ce qu'a été Jésus par exemple en se levant de table, déposant son vêtement et nouant un linge à la ceinture, lave les pieds de ses disciples (Jn 13, 3-5) ? N'a-t-il pas pleuré, lui aussi devant le tombeau de son ami Lazare (Jn 11, 35) ? Il a aussi été doux y compris sur la croix, incarnant lui-même la miséricorde (Lc 7, 48). Le psaume 129 nous le redit.

Il est ce cœur pur en qui on voit le Père (Jn 14, 9) acceptant d'être persécuté pour la justice divine, acceptant que la volonté du Père soit faite (Mt 26, 42) et appelant celui qui le trahit « mon ami » (Mt 26, 50).

Toutes les valeurs des Béatitudes sont incarnées par le Christ et aujourd'hui, nous célébrons tout particulièrement ceux et celles qui sont allé(e)s jusqu'à vivre l'une de ces valeurs jusqu'au bout.

Toutefois, il ne s'agit pas pour nous de célébrer tous les saints si nous ne cherchons pas à faire de même. Bien sûr, nous ne sommes ni Saint Jean le Baptiste, ni Sainte Thérèse, ni Sainte Bernadette, ni Saint François dont nous célébrons cette année les 800 ans de sa mort mais chacun d'eux viennent nous offrir une proposition pour qu'à notre tour, nous soyons encore plus à l'image de Jésus. Une telle ambition nous fait comprendre à la fois la difficulté mais aussi la joie de vivre à l'image de celui qui nous a créés.

Mieux encore, n'avons-nous pas pour mission de percevoir chez l'autre, l'un des aspects de la divinité, sa propre divinité ? N'avons-nous pas à être davantage contemplatifs des autres ?

Ainsi, chaque béatitude vient nous révéler la vocation du monde qui ne doit pas se complaire dans les luttes et les oppositions. Comme l'écrit Léon XIV, n'avons-nous pas à nous réclamer davantage du Livre de Néhémie que de Babel (Magnifica Humanitas § 10) ? La fête de Tous les Saints vient nous révéler nos propres vocations, si profondes, si diverses.

Le pape l'a bien dit lors de son voyage en France en septembre dernier : « vous êtes les saints de France » mais nous devons avant tout nous inspirer de ceux qui ont marqué toute l'histoire de l'Eglise et apprendre à nous laisser instruire par eux. Nous avons la chance de disposer d'un grand nombre d'églises qui portent toutes le nom d'un saint. Lorsque j'entre dans l'Eglise St Jean-Baptiste ou Ste Bernadette, chacune porte un message particulier que je me dois de recevoir et de tenter de vivre à mon tour. Les bâtiments ne sont que des tas de pierre s'ils ne transmettent pas les paroles du personnage dont ils portent le nom. Sans doute serait-il judicieux pour ne pas dire salutaire de consacrer ce 1er novembre à revisiter nos églises et essayer d'y comprendre ce que telle ou telle personne a vécu pour imiter le Christ. Tout mène à lui et il s'agit pour nous de comprendre qu'en célébrant les saints du ciel, nous réfléchissons mieux sur nos vies ici-bas, que le Christ a foulées.

La Toussaint est une grande fête et nous sommes tous concernés.

Gérard CROZAT, diacre

Ordination diaconale

Xavier Jaubert, diacre au service des plus fragiles

Après quatre années de cheminement et de formation, Xavier Jaubert, 65 ans, a été ordonné diacre permanent samedi 24 octobre, en la cathédrale d'Angoulême. Un engagement au service de l'Église et des plus fragiles, qu'il entend vivre dans la simplicité et l'humilité.



Xavier Jaubert a été ordonné diacre le 24 octobre par Mgr Hervé Gosselin. *Archives LT*

« Le diacre, c'est celui qui va donner le petit coup de pouce à la personne qui n'ose pas faire le pas vers l'Église. » C'est avec cette image simple que Xavier Jaubert résume sa vocation. Samedi 24 octobre, cet habitant de Garat, âgé de 65 ans, a franchi une nouvelle étape dans son cheminement spirituel en étant ordonné diacre permanent par Mgr Hervé Gosselin, évêque d'Angoulême, en la cathédrale Saint-Pierre.

Membre de la paroisse de Soyaux – la Vallée de l'Échelle, Xavier Jaubert se prépare à cet engagement depuis 2022, auprès de l'équipe interprovinciale de formation au diaconat de Bordeaux et Poitiers. Un parcours de quatre années, nourri par la prière, les rencontres et l'accompagnement de sa communauté paroissiale.

Invité quelques jours avant son ordination dans l'émission *Parole à notre évêque*, animée par Sophie Avril sur RCF Charente, il est revenu sur ce qui l'a conduit à répondre à cet appel.

Une vocation née de la rencontre

C'est auprès de la communauté du Chemin Neuf que Xavier Jaubert a progressivement retrouvé un chemin de foi. Une expérience qui a profondément transformé son regard sur la vie. *« Au départ, tout ce qui se passait de bien avec moi, c'était le hasard. Et la communauté m'a appris que ce hasard, c'était Dieu avec un grand D »*, confie-t-il. Jusqu'à en faire le centre de son existence : *« Aujourd'hui, il est dans mon cercle, et c'est lui mon point central. C'est lui mon axe de vie. »*

De cette rencontre est né le désir de se mettre davantage au service des autres, particulièrement des plus fragiles. Pour Xavier Jaubert, la pauvreté ne se limite pas aux difficultés matérielles. Elle peut aussi être affective, relationnelle ou spirituelle. *« On est tous des pauvres, il faut qu'on arrive à cheminer ensemble, et à s'aider mutuellement. [...] Il faut vraiment arriver à aider et à tendre la main à son voisin. »*

Une conviction qu'il met déjà en pratique à travers son engagement au Secours catholique et dans l'aide alimentaire. Des activités que Mgr Hervé Gosselin a tenu à rappeler lors de l'émission, soulignant combien elles illustrent les deux dimensions essentielles du diaconat : *« Quand on dit service, on dit aussi, je crois, humilité. »*

> **« On est tous des pauvres, il faut qu'on arrive à cheminer ensemble, et à s'aider mutuellement**

Un engagement vécu en couple

Ce chemin vers le diaconat, Xavier Jaubert ne l'a pas parcouru seul. Son épouse Nadine y a pris toute sa place. Car si l'ordination concerne uniquement le futur diacre, la préparation associe également son épouse.

« Ce qui ne va pas changer, c'est que je suis toujours son époux, et je le resterai, le plus longtemps possible », sourit-il. En revanche, ces années de formation ont fait évoluer leur vie commune. *« Ce qui a changé, c'est notre manière de voir, notre manière de discuter, notre manière de vivre. »*

Les temps de prière partagés matin et soir sont devenus des moments privilégiés qui les rapprochent.

Pour Mgr Hervé Gosselin, cette dimension conjugale est essentielle. Le soutien et les conseils de l'épouse contribuent à la mission du diacre, sans pour autant confondre leurs vocations respectives.

Xavier Jaubert insiste également sur le rôle de ceux qui l'ont accompagné durant ces quatre années : sa famille, ses accompagnateurs spirituels, le groupe d'accompagnement et le père Martial Leblanc, curé de sa paroisse. Un soutien humain et spirituel qui se poursuivra après l'ordination.

Un ministère au cœur du monde

Mais quelle est précisément la mission d'un diacre permanent ? Rétabli dans l'Église catholique latine comme ministère permanent à la suite du concile Vatican II, le diaconat constitue l'un des trois degrés du sacrement de l'ordre, avec le presbytérat et l'épiscopat. Contrairement aux futurs prêtres qui passent par le diaconat avant leur ordination sacerdotale, les diacres permanents sont appelés à exercer durablement ce ministère. Ils peuvent être mariés.

Leur mission s'articule autour de trois dimensions : le service de la Parole, de la liturgie et de la charité. Ils peuvent notamment proclamer l'Évangile, prêcher, célébrer des baptêmes, assister aux mariages et porter la communion aux malades. Mais leur vocation est aussi d'être présents auprès des personnes fragiles et de faire le lien entre l'Église et la société.

Pour Xavier Jaubert, cette mission prendra plusieurs formes. Outre la poursuite de son engagement auprès des plus démunis, il souhaite développer la dimension œcuménique, dans la continuité de son expérience au Chemin Neuf. Son désir : permettre aux chrétiens de différentes confessions, catholiques, protestants, évangéliques et orthodoxes, de se retrouver dans la prière et de partager leurs richesses spirituelles.

Quant à la manière dont il entend concrètement exercer ce ministère, il reconnaît avec simplicité : *« Franchement, je n'en sais rien. »*

Une humilité qui correspond précisément à l'esprit de sa mission.

Mgr Hervé Gosselin a esquissé les premières orientations de son ministère : poursuivre sa présence au Secours catholique, développer les liens œcuméniques et assurer un service paroissial en fonction des besoins. Le nouvel ordonné pourra également progressivement assurer ses premières prédications et célébrations.

Pour Xavier Jaubert, l'ordination marque ainsi moins un aboutissement qu'un nouveau commencement. Il va poursuivre ce chemin de foi et de service en entrant dans la fraternité des diacres du diocèse.

Laetitia THOMAS

Retrouver l'émission Parole à notre évêque sur RCF-Charente et sur le site du diocèse : charente.catholique.fr

Secours Représentant près de 80% des effectifs, les sapeurs-pompiers volontaires sont des éléments essentiels de la chaîne de secours. Des conventions avec les employeurs facilitent et valorisent leur engagement.

Pompiers volontaires, les employeurs en soutien

Être sapeur-pompier volontaire, c'est donner de son temps pour porter secours aux autres. Encore faut-il pouvoir se rendre disponible, notamment pendant les heures de travail. Pour faciliter cet engagement citoyen, le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) de la Charente multiplie les partenariats avec les employeurs. Le 20 octobre, une nouvelle convention a été signée avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente, représenté par son directeur, Laurent Corneil.

« Les sapeurs-pompiers volontaires sont des éléments essentiels », rappelle Émilie Richaud, présidente du Sdis de la Charente. Dans le département, ils sont plus de 1.000, pour 250 sapeurs-pompiers professionnels. Sur les 27 centres de secours, seuls trois disposent de professionnels. Le fonctionnement des autres repose donc sur la disponibilité des volontaires.

« Après les feux de cet été, nous avons eu une recrudescence de demandes, mais il est encore trop tôt pour estimer les retombées concrètes », souligne la présidente.

Un engagement ouvert à tous les profils

Contrairement aux idées reçues, nul besoin d'être un grand sportif pour devenir sapeur-pompier volontaire. L'engagement est ouvert aux personnes de 18 à 60 ans, sous réserve d'une condition physique adaptée. *« On estime que 80 % de la population peut être SPV. Il y a des jeunes, mais pas seulement. Le plus âgé que j'ai recruté avait 58 ans »*, témoigne le capitaine Christophe Reiller, chargé du développement du volontariat dans le Sud Charente.

« La principale qualité du SPV, c'est sa disponibilité. Ce sont des citoyens engagés », insiste-t-il.

La formation des SPV représente 29 jours sur 3 ans, essentiellement distillée les week-ends et pendant les vacances scolaires au CEISE (Centre d'Entraînement et d'Instruction à l'Incendie et aux Secours) à Jarnac.

Secours à la personne, lutte contre les incendies, opérations diverses : les modules permettent d'acquérir progressivement les compétences nécessaires. Les premières interventions s'effectuent en binôme.

Des conventions pour libérer du temps

Au centre de gestion de la fonction publique territoriale, trois des 50 agents sont pompiers volontaires. La convention signée le 20 octobre doit leur permettre de mieux concilier leurs deux engagements.

« La convention, ça leur libère du temps, notamment pour les formations qu'ils ne sont plus obligés de suivre sur leurs congés (jusqu'à huit jours par an), de la disponibilité pour les interventions exceptionnelles et de la souplesse pour les retards à l'embauche s'ils sont retenus par des interventions qui durent », résume Laurent Corneil.

Une souplesse qui doit toutefois rester compatible avec le fonctionnement des structures. *« Notre objectif, c'est de ne jamais désorganiser le travail »*, insiste Christophe Reiller qui pointe également les bénéfices pour les employeurs. *« Un sapeur-pompier volontaire, c'est une plus-value pour les employeurs. Il peut intervenir en premier s'il y a une victime ou un feu. »*



Émilie Richaud, la présidente du Sids16, et Laurent Corneil, le directeur du centre de gestion d ela fonction territoriale, ont signé la convention de disponibilité. *Laetitia THOMAS*

Mobiliser davantage les agents communaux

Car la disponibilité reste le principal défi du volontariat. Si les sapeurs-pompiers volontaires peuvent plus facilement répondre aux appels la nuit, les week-ends et pendant les vacances scolaires, leur mobilisation est plus compliquée en journée, lorsqu'ils exercent leur activité professionnelle.

Pour renforcer les effectifs disponibles à ces horaires, le Sdis souhaite notamment sensibiliser les collectivités et encourager l'engagement des agents communaux.

« L'intérêt pour les employeurs communaux, c'est que les agents sont sur place, ils peuvent partir tout de suite. Ça améliore la protection », explique Émilie Richaud.

Pour lever les freins, la présidente du Sdis a également engagé un travail sur la revalorisation de l'indemnisation versée aux communes conventionnées lorsqu'un de leurs agents est mobilisé pour une intervention pendant ses heures de travail.

En Charente, plus de 180 conventions ont déjà été signées.

Laetitia THOMAS

Cognac À Javrezac, aux portes de Cognac, la Maison Martell expérimente de nouvelles pratiques pour préserver les sols, réduire les intrants et s'adapter au changement climatique. Un programme ambitieux, appelé à essaimer auprès de 1.200 viticulteurs partenaires et dans l'ensemble du vignoble charentais.

Des solutions pour la viticulture de demain

Et si l'avenir du cognac se jouait aussi sous les pieds des vignes ? À Javrezac, sur les hauteurs de Cognac, la Maison Martell mise sur la viticulture régénératrice pour préparer les récoltes des prochaines décennies. Sélectionnée parmi les « Projets inspirants pour la France », une initiative portée par l'association Tandem et l'Afep (association des grandes entreprises françaises), l'entreprise ouvre les portes de ses parcelles expérimentales, où s'invente une autre façon de cultiver la vigne.

Engagée depuis une dizaine d'années et accélérée à partir de 2020, la démarche s'appuie sur un principe : préserver l'ensemble de l'écosystème viticole plutôt que de considérer la vigne isolément.

Sur 450 hectares de production et d'expérimentation, les équipes des Domaines et Vignobles de Martell testent différentes solutions : couverts végétaux, association d'arbres et de vignes, biosolutions, taille douce ou encore création de cépages résistants aux maladies.

« Nos 450 hectares de vignes servent à la fois à produire et à expérimenter », souligne Julien Chadutaud, responsable des vignobles Martell. Un travail de terrain qui vise aussi à renforcer la fertilité des sols, favoriser la biodiversité et mieux résister aux épisodes climatiques extrêmes.



Élus et intervenants à la présentation de la vitiforesterie. *TLC*

Des vignes plus résilientes

Depuis l'audit complet de ses parcelles, réalisé en 2020, la Maison suit de près la santé des sols, l'état sanitaire de la vigne et les conditions environnementales. Matière organique, activité biologique, température, humidité ou résistance aux maladies : autant d'indicateurs pour mesurer les progrès accomplis.

Sur les domaines Jean Martell, une parcelle associe déjà arbres et vignes dans l'un des plus grands dispositifs de vitiforesterie de France. Ce site a été retenu comme terrain de démonstration du projet national Vitilience, porté par l'Institut français de la vigne et du vin (IFV).

Autre chantier d'avenir : la création de cépages résistants, dont les premières variétés sont attendues d'ici quatre à cinq ans. Des robots enjambeurs et des tracteurs électriques font également partie des équipements à l'essai.

Mais l'innovation ne s'arrête pas au vignoble. La distillation, qui représente entre 25 et 30 % de l'empreinte carbone du cognac, fait elle aussi l'objet d'expérimentations. Depuis plus de trois ans, Martell travaille avec l'équipementier local Chalvignac sur un alambic électrique de taille réelle.

Les premiers résultats annoncés sont prometteurs : deux fois moins d'énergie consommée, 40 % d'eau économisée et plus de 90 % d'émissions en moins. Des essais suivis par le Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC) et l'Inao, avec l'espoir de rendre cette technologie accessible à l'ensemble de l'appellation.

Transmettre plutôt que garder pour soi

L'enjeu dépasse largement les propriétés de Martell. Pour que les innovations aient un véritable impact, elles doivent pouvoir être reproduites chez les exploitants.

Colloques, ateliers techniques, visites de parcelles et échanges réguliers permettent de diffuser les pratiques qui ont fait leurs preuves. Une vingtaine de viticulteurs bénéficient notamment d'un accompagnement saisonnier sur la protection du vignoble et les alternatives aux produits chimiques.

Les retours d'expérience nourrissent aussi les échanges entre professionnels, qu'il s'agisse de couverts végétaux, d'analyses de sols ou de nouvelles méthodes de taille.

Viticulteur partenaire de longue date, Vincent Morandière a ainsi adopté sur sa propre exploitation des techniques de protection développées sur les domaines Martell. Une illustration concrète de cette transmission, fondée sur le volontariat et l'adaptation aux réalités de chaque terroir.

La coopération s'étend également aux chambres d'agriculture, aux organismes scientifiques et aux autres maisons de cognac. Certains résultats sont même partagés avec des concurrents, afin qu'ils puissent mener leurs propres essais. *« Cette avance prend tout son sens lorsqu'elle est partagée »*, insiste Julien Chadutaud.

Accueillie dans le cadre de la huitième étape du Tour de France des « Projets inspirants pour la France », la démarche bénéficie du soutien d'acteurs publics locaux et régionaux, dont Grand Cognac et la Région Nouvelle-Aquitaine. Une coopération qui illustre la capacité d'une filière à se mobiliser face aux défis environnementaux et économiques.

Car le cognac se prépare sur le temps long. Entre la vigne, la distillation et le vieillissement en chai, les décisions prises aujourd'hui conditionnent les bouteilles qui seront dégustées dans dix, quinze ou vingt ans.

TLC

Manifestations du 17 octobre

L'Urssaf débloque des aides pour les commerçants touchés

Face aux conséquences économiques des dégradations et des vols survenus le week-end des 17 et 18 octobre, l'Urssaf Poitou-Charentes et le Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants (CPSTI) se mobilisent pour accompagner les commerçants, artisans et autres professionnels concernés. L'objectif est de soulager leur trésorerie et de leur permettre de faire face aux difficultés engendrées par ces événements.

Deux mesures sont proposées par l'Urssaf. Les professionnels peuvent demander un étalement du paiement de leurs cotisations sociales sur une durée pouvant aller jusqu'à douze mois, sans pénalité ni majoration de retard. Ils peuvent également bénéficier d'un report des cotisations et contributions sociales patronales arrivant à échéance en novembre et décembre 2026 ou en janvier 2027. Les sommes restent dues, mais leur règlement peut être différé.

En complément, le CPSTI active une aide financière exceptionnelle destinée aux travailleurs indépendants touchés par ces dégradations. Elle concerne les artisans, commerçants et professionnels libéraux relevant du CPSTI et de la Cipav. Selon l'importance des préjudices subis et sous certaines conditions, cette aide peut atteindre 6.000 €.

Pour en bénéficier, les professionnels doivent télécharger le formulaire « Aide financière exceptionnelle » sur le site secu-independants.fr, puis le transmettre avec les justificatifs demandés via la messagerie sécurisée de leur compte en ligne.

Sépultures

Semaine du 17 au 23 octobre

Alloue : Jeannine Simonneau née Rivet, 92 ans.
Ambernac : Philippe Gay, 60 ans.
Angoulême : Christian Poivert, 77 ans ; Dr Jean Fabre ; Paulette Briet née Léger, 94 ans.
Ansac-sur-Vienne : Bernadette Dupont née Marchat, 85 ans.
Baignes-Sainte-Radegonde : Fabienne Belly-Laroche.
Barbezieux-Saint-Hilaire : Michel Guillemeteaud.
Benest : Huguette Dupuy née Peyrot, 94 ans.
Blanzaguet-Saint-Cybard : Monique Chapoulaud née Bittard, 89 ans.
Bonnes : Didier Lejay, 73 ans.
Cellefrouin : Jean-Claude Jadeau, 73 ans.
Champmillon : Janine Fontanaud née Reneteaud, 99 ans.
Chasseneuil-sur-Bonnieure : Amédée Lafarge.
Châteaubernard : Auguste Albert Shuhmacher, 85 ans.
Châteauneuf-sur-Charente : Marie-Jeanne Caille née Courcelaud, 105 ans ; Josette Chevalier née Imbert, 93 ans ; Luc Gontier, 75 ans.
Chazelles : Francis Paillot, 90 ans.
Cognac : Guy Montmoulinet, 90 ans ; Christian Belben.
Condéon : Joseph D'Incau, 96 ans.
Couronne (La) : Geneviève Bely née Laliard, 87 ans ; Jean-Pierre Révault, 82 ans ; Raymond Granger, 87 ans.
Eymouthiers : Christian Fritsch, 71 ans.
Fléac : Jeanine Dieumegard née Brignon, 95 ans.
Fouquebrune : Lucienne Thoumazeau née Couthouis, 92 ans.
Gensac-la-Pallue : Paulette Martin née Allement, 96 ans.
Gond-Pontouvre : Annie Brebinaud née André-Moulin, 76 ans.
Isle d'Espagnac : Raymonde Baptiste née Phelippeau, 94 ans.
Jarnac : Jean-Louis Dauphin, 72 ans.
Juignac : Dominique Boisseau, 63 ans.
Jurignac : Christiane Billet née Lambert, 74 ans.
Lagarde-sur-le-Né : Claudette Guedon née Vigneron, 86 ans.
Marsac : Sylvaine Denechaud née Grelier, 79 ans.
Montbron : Jean Malecki, 93 ans.
Mornac : Claude Montigaud née Brisson, 91 ans.
Moutardon : Maurice Juvet, 83 ans.
Nercillac : André Pannelier, 77 ans.
Nieuil : Françoise Thiault née Quintal, 97 ans ; Jean-Luc Doucet, 60 ans.
Passirac : Denise Benoit née Tuffreau, 100 ans.
Reignac : Dominique Arsicaud, 72 ans.
Roumazières-Loubert : Camille Le Roi, 80 ans ; Serge Jalladeau, 74 ans.
Ruelle-sur-Touvre : Christiane Vincent née Bouyer, 93 ans.
Ruffec : Claude Canqueteau, 93 ans.
Salles d'Angles : Janine Grand Morcel née Gerbaud, 97 ans ; Marie-Josèphe Billard née Gache, 86 ans ; Annie Leduc née Giraudon, 63 ans.
Saint-Laurent-de-Céris : Jean-Marie Bastier, 83 ans.
Saint-Michel : France Bernard née Cagnioncle, 102 ans ; Pierrette Dumas, 98 ans.
Sainte-Sévère : Gérard Lacombe, 77 ans.
Saint-Sulpice-de-Cognac : Jean-Luc Tessier.
Saint-Yrieix-sur-Charente : Hyacinthe Puyfaud née Chavalarias, 88 ans ; Marie-Rose Bruchet née Truffandier, 91 ans.
Taponnat-Fleurignac : Suzanne Desport née Labarde, 100 ans.
Vœuil-et-Giget : Claude Nompex, 92 ans.
Yviers : Lucienne Coiffard née Vincent, 99 ans.

Artisanat

Touchée par la tempête Nils en février, l'entreprise Kira Food, à Gond-Pontouvre, a reçu une aide de 1.000 euros du fonds de calamités des Chambres de métiers et de l'artisanat.

Un chèque pour aider Kira Food après la tempête Nils

Sept mois après le passage de la tempête Nils, les conséquences se font encore sentir pour certaines entreprises artisanales. Lundi 28 septembre, à Gond-Pontouvre, Gérard Gomez, président de la CMA Nouvelle-Aquitaine, et Geneviève Brangé, présidente de la CMA Nouvelle-Aquitaine – Charente, se sont rendus dans les locaux de Kira Food pour remettre à l'entreprise de Nait Kabache un chèque de 1.000 euros. Une aide accordée au titre du fonds de calamités du réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat.

Créé en 1963, ce fonds de secours permet d'apporter une aide exceptionnelle aux artisans dont l'entreprise a été victime d'un sinistre, généralement lié à une catastrophe naturelle. Le montant de l'aide peut atteindre 1.500 euros. Kira Food est l'entreprise charentaise bénéficiaire de ce dispositif après la tempête Nils.



De g. à d.: Geneviève Brangé, présidente de la CMA Nouvelle-Aquitaine - Charente, Madame et Monsieur Nait Kabache, et Gérard Gomez, président de la CMA Nouvelle-Aquitaine. *CMA Nouvelle-Aquitaine*

Des artisans durement touchés

Dès le lendemain de la tempête, la CMA a engagé un travail de recensement auprès des entreprises artisanales des territoires les plus touchés. Appels directs, relais auprès des entreprises accueillant des apprentis, numéro 30.06 ou encore campagnes d'information ont permis d'identifier les situations les plus difficiles.

À l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, les dégâts recensés sont très variables : pertes de marchandises liées aux coupures d'électricité, inondations, destruction de stocks ou de machines et ateliers parfois inutilisables pendant plusieurs semaines. Les préjudices constatés vont de quelques centaines d'euros à plus de 60.000 euros, avec des interruptions d'activité pouvant durer plusieurs mois.

« Derrière chaque atelier touché par la tempête Nils, il y a une famille, un savoir-faire et un pan de l'économie charentaise. Notre rôle est d'être présents, concrètement et rapidement, pour que nos artisans puissent se relever et repartir », estime Geneviève Brangé, la présidente de la CMA Nouvelle-Aquitaine – Charente.

Lire en partage

Tant de vies, racontées avec douceur, tendresse et naturel dans un esprit de résilience. Depuis « Marie d'en Haut », Agnès Ledig réinvente la vie.

Agnès Ledig, une autrice d'une rare et belle sensibilité

Née à Strasbourg de parents instituteurs, Agnès Ledig a sans doute été bercée par toutes les histoires émanant des livres de sa bibliothèque familiale. Comment aurait-il pu en être autrement ? Pourtant, après des études scientifiques, elle fut d'abord sage-femme en Alsace, et ne se consacra à l'écriture qu'un peu plus tard, en 2005, après avoir traversé un évènement familial particulièrement douloureux.

Cette femme au grand cœur, d'une force de résilience et d'amour des autres peu communs, a eu la douleur de perdre son enfant de 5 ans, victime d'une leucémie. Sa foi en l'avenir, qui imprègne chacun de ses ouvrages, fut alors mise à rude épreuve et elle s'est battue de toutes ses forces contre la loi Duplomb qui s'acharne à vouloir réintroduire, en France, des pesticides jusqu'alors interdits en raison de leur nocivité cancérigène avérée.



Faire la paix avec le passé pour mieux vivre le présent. *Cathy RABILLER (clp)*

N'hésitant pas à interpeller publiquement les parlementaires favorables à l'autorisation d'emploi de telles substances, Agnès Ledig ira même, en juillet 2026, jusqu'à rendre sa propre légion d'honneur afin de réveiller les consciences endormies.

Agnès Ledig est une femme engagée qui aime *« prendre soin »* des autres. « Prendre soin » est son verbe de vie, son credo, son chemin tracé dans l'espace-temps et elle le prouve, encore et encore en étant, *« ambassadonneuse »*, auprès de l'établissement français du sang.

Elle aime la nature, s'y ressource et y trouve inspiration, calme et beauté de l'instant. Elle « sait » voir l'invisible, le lien entre les arbres, les fleurs, le soleil et la pluie. Elle vibre avec les forêts, grandit chaque jour un peu plus avec les animaux qui l'entourent et fait partager, par ses romans, dans lesquels elle pose un peu d'elle-même, toute cette sensibilité qui l'anime.

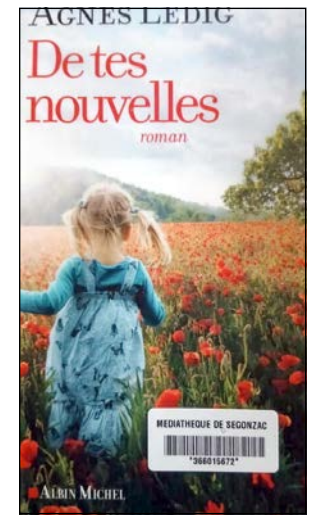
Un jour, je suis tombée, par hasard sur son livre, *« Se le dire enfin »*. Oui, je suis tombée... dedans ! Et j'ai voulu la découvrir encore et encore. Je viens de lire trois autres histoires et j'en veux toujours plus, c'est dire si j'ai aimé !

Dans *« Se le dire enfin »*, la forêt de Brocéliande occupe une grande place et saura apporter bien des réponses aux interrogations d'Édouard. Pourquoi s'était-il contenté, durant, tant d'années, de laisser passer le temps dans une indifférence tranquille auprès d'une femme qui ne lui convenait plus ? Qui étaient ces personnes qu'il découvrait, autour de lui, dans cette chambre d'hôtes environnée d'arbres centenaires ? Quel était le secret qui avait scellé les lèvres du jeune Gauvain ? Adèle, Gaëlle, Raymond, et l'étonnant Platon, le chat retourneur de tortue au comportement presque humain... Une aventure d'aujourd'hui teintée de mystère. Magique !

Dans *« La toute petite reine »*, c'est Adrien, un maître-chien revenu de l'enfer du Mali et Capucine, une frêle jeune femme ayant toujours vécu pour sa petite sœur qui se rencontrent, chez leurs psys et apprendront à se guérir mutuellement avant de continuer le chemin ensemble. Faire la paix avec le passé n'est jamais simple mais c'est le seul moyen d'avancer.

Adrien et Capucine continuent leur existence dans *« Un abri de fortune »* et trois autres personnages, tout aussi cassés par la vie, retrouvent la force de sourire, d'y croire et d'aimer avec, en toile de fond, un secret, bien enfoui qui refait surface. Deux histoires bouleversantes, tendres, drôles, étonnantes, aussi, qui font beaucoup de bien.

Avec *« De tes nouvelles »*, Agnès Ledig nous entraîne aux côtés d"Eric, jeune veuf inconsolable et sa fille de 7 ans, Anna-Nina. Recueillis un soir d'orage et de détresse par Valentine, ils réapprendront la vie en famille en accordant leur confiance au vieux Gustave et à Gaël, l'instituteur au cœur trop gros qui lui, découvrira la force de l'amitié et de l'entraide.



Les mots justes pour exprimer les émotions en toute simplicité. *Cathy RABILLER (clp)*

Il y a toujours des chiens et des chats, dans les histoires d'Agnès Ledig, pour cet ouvrage, c'est Croquette qui suivra tous les pas de la petite fille avec cette facilité naturelle d'aimer qu'ont les chiens heureux. Comme j'aimerais connaître la suite des aventures de ces personnages qui m'ont tant touchée...

Je vais continuer à explorer l'univers littéraire d'Agnès Ledig, promis. Je sais qu'il est riche d'écrits, aussi bien en romans qu'en albums jeunesse et même en essais très sérieux. Car écrire, c'est aussi avancer en partageant.

Bonne lecture à tous !

Cathy RABILLER (clp)

Ma ville se ligue Déjà labellisée « Ma ville se ligue » par la Ligue contre le cancer, Gond-Pontouvre franchit une nouvelle étape en signant une convention avec le comité départemental. Alimentation, environnement, activité physique : la commune dévoile son plan d'action pour améliorer la santé et le cadre de vie de ses habitants.

Gond-Pontouvre s'engage pour la santé de ses habitants

Déjà reconnue pour ses initiatives en faveur de l'activité physique et des mobilités douces, Gond-Pontouvre entend aller plus loin en matière de prévention et de santé publique. La commune vient de signer une convention avec le comité départemental de la Charente de la Ligue contre le cancer, donnant une nouvelle dimension à son engagement dans le dispositif « Ma ville se ligue ».

Officiellement engagée dans cette démarche depuis mai dernier, la municipalité a obtenu le label à deux rubans, décerné pour deux ans. Une distinction qui récompense notamment les actions menées pour encourager l'activité physique. Le label « Ville Active et Sportive », obtenu en 2024, les aménagements cyclables ou encore la mise à disposition de vélos électriques en libre-service, avec GrandAngoulême, ont pesé dans cette reconnaissance. Le comité national de la Ligue contre le cancer salue ainsi « une dynamique positive sur le territoire ».

Mais pour la municipalité, cette labellisation constitue surtout un point de départ. Avec la Ligue contre le cancer, elle a élaboré un programme qui entend intégrer la santé dans l'ensemble de ses politiques publiques. Car prévenir les cancers ne se limite pas au dépistage : cela passe aussi par l'alimentation, la qualité de l'air, l'environnement ou encore les déplacements du quotidien.



La ville de Gond-Pontouvre a signé la convention « Ma ville se Ligue » et déroulé son plan d'actions. *Mairie de Gond-Pontouvre*

Du bio dans les assiettes à la qualité de l'air

Parmi les engagements les plus concrets figure l'objectif d'atteindre 80 % de produits biologiques dans la restauration collective d'ici à la fin du mandat. Les menus seront validés par une diététicienne et accompagnés d'actions de sensibilisation à l'équilibre alimentaire.

La commune souhaite également limiter l'exposition aux substances nocives, notamment aux perturbateurs endocriniens. Un inventaire des produits chimiques utilisés pour l'entretien des écoles et des bâtiments municipaux doit permettre de privilégier des alternatives moins nocives.

Dans les établissements scolaires, une attention particulière sera portée à la qualité de l'air intérieur, avec des contrôles, une évaluation annuelle et de meilleures pratiques d'aération.

Autre enjeu de santé publique : l'adaptation aux fortes chaleurs. La végétalisation des espaces publics et la création de zones ombragées figurent au programme. Dans la cour de l'école du Pontouvre, des pergolas végétalisées et des plantations sont notamment envisagées en 2026-2027. La Ville étudiera également la possibilité d'installer de nouvelles fontaines à eau dans les équipements publics.

Bouger davantage, prévenir les risques

La pratique sportive constitue un autre axe fort de cette politique. La commune souhaite développer son programme « Gond-Pontouvre en mouvement », poursuivre les rencontres Gym Tonic et étudier la création d'un « Passeport Activité Gond-Pontouvre » pour faciliter l'accès au sport.

Avec GrandAngoulême, elle prévoit aussi de retravailler son schéma cyclable afin de mieux relier les écoles, la gare, les commerces et les équipements sportifs.

La prévention des cancers restera naturellement au cœur du dispositif, avec la poursuite des campagnes Octobre Rose, Mois sans tabac et de sensibilisation aux risques solaires. Une charte « Évènement Ligué » pourrait également voir le jour pour intégrer davantage la prévention aux manifestations municipales. Le déploiement d'espaces sans fumée et la sensibilisation aux risques liés aux pesticides font également partie des pistes envisagées.

Enfin, la démarche concerne aussi les agents municipaux, avec une attention renforcée à la prévention des risques professionnels, à la santé mentale et aux conditions de travail.

Mémento

Rédaction, publicité, abonnements, annonces légales : Courrier-Français, 70 impasse Joseph-Nièpce, 16000 Angoulême ; Tél. : 05.45.95.22.80 ; Fax annonces légales : 05.56.44.23.70 ; Mail : redaction16@courrier-francais.fr

Dépositaires

Angoulême : Cathédrale Saint-Pierre, 18 rue Fénelon.

24h/24 :

Samu : Tél. 15. **Centre antipoison :** Tél. : 05.56.96.40.80. **Pompiers :** Tél. : 18. Police : Tél. : 17. **Ambulances :** Tél. : 05.45.67.89.10. **Drogue info-service :** (numéro vert), Tél. : 08.00.23.13.13. **Sida info-service :** (numéro vert), Tél. : 08.00.84.08.00. **A.P.I.D. (Enfance maltraitée) :** Tél. : 05.45.61.20.02. **Violence conjugale :** Tél. : 05.45.69.79.74 (de 18h à 9h du lundi au vendredi et 24h/24, les samedis, dimanches et jours fériés).

Événement

La brocante des Séverins a cartonné



La bourse auto moto a fait le bonheur des amateurs de bonnes affaires. *Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)*

LA COURONNE

À la fois bourse automoto et brocante vide-greniers, le rendez-vous donné dimanche 4 octobre sur le terrain de moto-cross des Séverins a cartonné avec une centaine d'exposants et un public venu en nombre.

Une réussite à mettre à l'actif de l'équipe de bénévoles du club La Couronne Loisir Moto présidé par Jacky Barret.

Les bonnes affaires se faisant aux premières heures de la matinée, les amateurs ont investi les lieux dès sept heures du matin et, entre deux chines en famille sous un soleil revenu, les chalands pouvaient aussi s'approvisionner en produits locaux et se restaurer sur place.

Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)

Association

La Fnaca toujours fidèle au poste



La section locale a fait son point annuel salle du LCR le 16 octobre. *Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)*

Forte de 49 adhérents, la Fnaca a tenu son assemblée générale vendredi soir 16 octobre au Lcr en présence du maire Jean-François Dauré et de Christine Périchon, conseillère municipale déléguée à la démocratie participative.

« Je vous propose d'honorer la mémoire de cinq de nos compagnons qui nous ont quittés depuis notre dernière réunion en respectant une minute de silence », a indiqué en préambule son président Pierre Grolier.

Cette année encore, la section locale a participé aux manifestations commémoratives des 8 mai, 19 mars, 18 juin, 31 août et 11 novembre. *« Une présence fidèle d'anciens de cette guerre qui ne disait pas son nom »*, a été , qui la juge importante pour les nouvelles générations.

Côté finances, le bilan présenté par la trésorière Gilberte Potier affiche un solde positif.

Le bureau renouvelé est composé de Jean-François Dauré, président d'honneur ; Pierre Grolier, président ; Philippe Allard, vice-président ; Gilberte Potier et Claudette Grolier, trésorière et adjointe ; Pascal Brouillet et René Lassalle, secrétaire et adjoint ; Michèle Allard, Hubert et Angèle Ribardière, Isabelle et Quentin Moreau, membres ; Quentin Moreau et Pascal Brouillet, porte-drapeaux.

Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)

Stage

La musique capoeira fait école



La découverte des instruments, supports de toutes les musiques. *Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)*

LA COURONNE

Jeunes et adultes, ils étaient une quinzaine en deux groupes en stage de musique capoeira vendredi 23 octobre au Colibri. Pour les premiers, la découverte des instruments berimbau, atabaque, pandeiro et autres, l'apprentissage des bases techniques, le développement de l'écoute, du rythme, d'un travail collectif et de progression vers davantage d'autonomie étaient au programme dès 14h dans la salle de musique du CSCS. *« À partir de 16h ensuite, les adultes travaillent sur la découverte de la musique, le perfectionnement avec instruments, la compréhension des rythmes, la musicalité et créent un morceau »*, précise Sylvain Pinto, l'animateur de l'association Arte Negra Angoulême encadrant tout ce petit monde qui a bouclé son stage par l'enregistrement de sa composition.

Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)

Vie en Église

Messes et réunions



Église Saint-Christophe de Vindelle *Jacqueline GOIS (clp)*

SAINT-AMANT DE BOIXE - GOND-PONTOUVRE - CHAMPNIERS

Messes : samedi 31 octobre à 18h30 à Champniers. Dimanche 1er novembre à 9h30 à Vars commune de La Boixe et à 11h à Gond-Pontouvre. Lundi 2 à 12h à Champniers, à 19h à Vars commune de La Boixe et à Gond-Pontouvre. Pas de messe à Saint-Jacques de l'Houmeau ce lundi. Mardi 3 à 18h à Vindelle. Mercredi 4 à 10h30 à la Maison de retraite de Saint-Amant de Boixe. Jeudi 5 à 17h30 à Champniers suivie de l'adoration. Vendredi 6 à 9h à Gond-Pontouvre. Samedi 7 novembre à 18h30 à Vars commune de La Boixe. Dimanche 8 à 9h30 à Champniers et à 11h à Gond-Pontouvre.

Réunions : aumônerie (5e à terminale) vendredi 6 novembre de 19 à 22h à Gond-Pontouvre. **Profession de foi** (6e) vendredi 6 novembre de 18h30 à 20h à Gond-Pontouvre. **Chapelet** tous les mercredis à 11h à Vindelle. **Adoration** le jeudi 5 novembre à 20h30 à Gond-Pontouvre. **Partage de la Parole** tous les samedis de 10 à 12h à Vars commune de La Boixe.

Fête de la Toussaint

La commémoration des défunts

Dans le cadre des visites et bénédictions des cimetières à l'occasion de la fête de la Toussaint, la communauté chrétienne sera présente dans les cimetières suivants, aux jours et horaires indiqués.
Il sera possible de leur demander une prière, une bénédiction de la tombe d'un défunt.
À Blanzaguet, lundi 2 novembre à 16h ; à Charmant, lundi 2 novembre à 15h ; à Chavenat, jeudi 29 octobre à 10h ; à Combiers, samedi 31 octobre à 16h ; à Edon, lundi 2 novembre à 15h ; à Gardes, vendredi 30 octobre à 16h ; à Gurat, lundi 2 novembre à 15h ; à Juillaguet, vendredi 30 octobre à 14h ; à Rougnac, samedi 31 octobre à 10h30 ; à Ronsenac, jeudi 29 octobre à 14h ; à Vaux-Lavalette, lundi 2 novembre à 16h30 ; à Villars, samedi 31 octobre à 14h ; à Villebois-Lavalette, samedi 31 octobre à 17h.
Samedi 31 octobre : messe anticipée de la Toussaint à 18h en l'église Saint-Romain à Villebois-Lavalette.

Odette GÉRARD

Musique

Le chœur Puycanto fait revivre les années 90



La chorale Puycanto. *Odette GÉRARD*

VILLEBOIS-LAVALETTE

Les nostalgiques de la chanson française des années 90 ont été comblés le dimanche 18 octobre. Le chœur Puycanto de Pérignac, dirigé par Delphine Bernard, s'est produit dans la salle des gardes du château de Villebois-Lavalette, pour un concert placé sous le signe de la nostalgie et du partage.
À la tête de la formation, la cheffe de chœur, qui réalise ses propres arrangements afin de les adapter aux voix des choristes, a proposé un programme vivant et harmonieux. Delphine Bernard accompagne les chanteurs à la guitare et au piano électrique, elle a également deux choristes à l'harmonica qui enrichissent les sonorités de cette prestation.
Au total, quatorze chansons emblématiques de cette décennie riche en artistes et en succès ont rythmé le concert. Entre chants à l'unisson, polyphonies à deux voix et accompagnements instrumentaux, les interprètes ont fait revivre au public de nombreux souvenirs musicaux.
Un intermède instrumental est venu compléter ce programme varié. Séduit par la qualité de l'interprétation et l'énergie communicative du groupe, le public n'a pas ménagé ses applaudissements, allant jusqu'à ovationner les choristes à plusieurs reprises.
Ce rendez-vous musical chaleureux a offert à l'assemblée, le temps d'un concert, toute la richesse et l'émotion des chansons françaises des années 90.

Odette GÉRARD

Courrier français
HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA CHARENTE
70 impasse Joseph Niepce, 16000 ANGOULÊME

Société nouvelle Courrier français : SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction16@courrier-francais.fr - 05 45 95 22 80
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Jean-Christophe Giret - **Rédactrice départementale :** Laetitia Thomas.

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.
CPPAP : 1127 C 92911 - **ISSN :** 2101-5163
Dépôt légal à parution.

PEFC 10-31-3409

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.
Journaux imprimés sur du papier production France/Norvège. 60% de fibres recyclées. Certification papier produit à partir de fibres IFCGD. Ptot : 0.022.

votre journal BAC DE TRI

Petit à Petit

Assistantes maternelles, parents et élus ont célébré vendredi 16 octobre les vingt ans du Relais petite enfance « Petit à Petit » de Dignac lors d'une soirée conviviale.

Le Relais petite enfance a soufflé ses vingt bougies



Hélène Gingast a ouvert soirée en présence de tous les partenaires et acteurs du relais de Dignac et d'élus de la commune. *Claude RICHON (clp)*



Hélène Gingast, Marie-Charles Bonjean et Emmanuelle Buret ont mis en lumière les 20 années de ce relais. *Claude RICHON (clp)*

DIGNAC

Créé en 2006, le relais d'assistantes maternelles de Dignac « Petit à petit », devenu depuis Relais petite enfance, fêtait vendredi 16 octobre son vingtième anniversaire autour d'une petite réception conviviale à la salle polyvalente à l'initiative de la communauté d'agglomération de Grand Angoulême, gestionnaire de la structure. Une petite exposition de documents anciens et actuels rappelait le chemin parcouru depuis sa création.
Hélène Gingast, vice-présidente de la communauté d'agglomération de Grand Angoulême, en charge notamment de l'enfance et de la jeunesse, a rappelé que cette soirée était avant tout de permettre à tous les acteurs de cette structure, assistantes maternelles, parents et personnels de se retrouver, d'échanger et de partager un moment convivial.
« *C'est aussi pour cela que votre métier est essentiel à la vie de nos communes et à leur attractivité. Vous permettez aux parents de concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle et accompagnez les enfants dans leurs premières années de vie* », a-t-elle ajouté.
« *Ces vingt années passées durant lesquelles le relais a su évoluer, s'adapter et répondre aux besoins d'un territoire rural a toujours gardé la même ambition, offrir aux jeunes enfants le meilleur départ possible dans la vie* », a ajouté Marie-Charles Bonjean, présidente de la Caisse d'allocations familiales de la Charente. Pour elle, cet anniversaire est une belle occasion de mesurer le chemin parcouru, mais aussi de rappeler pourquoi les Relais qui sont avant tout un service de proximité, sont importants.
Regroupant les communes de Dignac, Bouex, Dirac, Garat, Vouzan, Sers, Torsac, l'ancienne communauté de la Vallée de l'Échelle, les 23 assistantes maternelles de ces communes disposent actuellement 99 places déroule Emmanuelle Buret, l'éducatrice du relais.
Le musicien Jean-Batiste Gasselin qui intervient aussi dans les structures petite enfance du territoire, a animé la soirée qui s'est poursuivie en musique autour d'un buffet.

Claude RICHON (clp)

Energie

La rénovation de la chaufferie collective à bois a pris un peu de retard. Un gros morceau auquel s'attaque la nouvelle municipalité.

La rénovation de la chaufferie collective a pris un peu de retard



Le maire explique le fonctionnement d'une des cinq des sous-stations qui a déjà été modernisée. *Claude RICHON (clp)*



La démolition de l'ancienne chaudière est plus compliquée et plus longue que prévu, constate le maire. *Claude RICHON (clp)*

SERS

Avec plus de 2.000 m² à chauffer, la vieille chaudière à plaquettes bois installée voilà un quart de siècle, n'en pouvait plus.
« *L'avant-projet avait été lancé depuis deux ans par moi-même alors premier adjoint dans l'ancienne municipalité, avec l'assistance de la maîtrise d'ouvrage du conseil régional en énergie renouvelable (Crer), puis entériné par la nouvelle municipalité* », explique le nouveau maire, Lionel Maherault.
Mais ce remplacement n'est pas une mince affaire. Impossible de sortir l'ancienne chaudière en entier qui doit peser dans les 6 tonnes. Il a fallu faire appel à l'entreprise SNEE, spécialisée en génie climatique et énergétique qui a dû découper au chalumeau dans ce local assez exigu les diverses parties de cette machine. Tout en conservant quelques équipements comme la colonne d'alimentation en bois, qui avait été installée récemment.
Le but : remplacer cette vieille machine surdimensionnée et énergivore par une nouvelle plus sobre en termes de consommation. « *D'une puissance de 240 kilowattheures, on va passer à 110 kilowattheures avec un dispositif de stockage d'eau chaude ce qui va nous permettre de consommer trois fois moins* », développe Lionel Maherault.
« *C'est un ballon qui sera chargé en eau chaude durant les heures les plus creuses et qui la redistribuera lors des moments de fortes demandes ce qui évitera des à-coups* », assure le technicien de SNEE.
« *Heureusement le réseau de chaleur, c'est-à-dire les quelque 600 mètres de tuyauteries souterraines qui transportent l'eau chaude, est en bon état* », déroule le maire.
« *Pour le combustible, on utilise du bois déchiqueté, produit sur le territoire pour rester en phase avec le PCAET (Plan climat-air-énergie territorial), qui est stocké dans un silo dont la trappe de remplissage va être motorisée* », précise le maire.
Avec cinq sous-stations, qui ne sont pas remplacées même si certaines doivent être reprises et ou, améliorées, et désormais connectées pour être pilotables à distance, ce réseau alimente en chauffage l'école primaire, la cantine, la bibliothèque, les logements, la mairie, la salle des fêtes et la poste.
« *La mise en service était prévue mi-novembre mais on est un peu inquiets car les travaux, notamment de démolition, ont fait prendre un peu de retard et je crains que l'on ne puisse pas redémarrer pour la rentrée scolaire* », s'interroge le maire bien que les classes de l'école soient équipées de pompes à chaleur et les logements communaux de chauffages d'appoint.
« *Mais les chaudières à gaz qui sont conservées afin de palier à une éventuelle panne ou un coup de froid, pourront aussi prendre le relais si nécessaire* », argumente Didier Hipeau, responsable du bureau d'études chez ITF qui assure la maîtrise d'œuvre du chantier.
Le coût total de cette opération est d'environ 215.000 euros TTC (178 893 HT) avec des aides à hauteur de 30 % au titre de la DETR, 25 % du Département, 100.000 € de Grand'Angoulême et 8.000 € d'aide du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie.
« *Sachant que l'amortissement d'une telle installation s'étale sur plusieurs mandats* », tient à rassurer Lionel Maherault.

Claude RICHON (clp)

Visite du pape Léon XIV Le 27 septembre, plusieurs pèlerins du Confolentais ont fait le déplacement à Lourdes pour assister à la messe célébrée par le pape Léon XIV. Malgré un long voyage et quelques heures d'attente, ils sont revenus marqués par la ferveur et l'émotion de cette journée.

Une journée inoubliable pour les pèlerins confolentais

Partis de Confolens en pleine nuit, ils n'auraient manqué ce rendez-vous pour rien au monde. Le 27 septembre, plusieurs pèlerins du Confolentais ont rejoint Lourdes pour assister à la messe célébrée par le pape Léon XIV. Une journée placée sous le signe de la foi, de la joie et du partage, dont chacun garde des souvenirs particuliers.



La messe célébrée au sanctuaire. DR

Une émotion profonde

Pour le père Gabriel Hecquet, c'est d'abord l'émotion suscitée par l'arrivée du souverain pontife qui restera gravée dans sa mémoire. « *J'ai ressenti une émotion profonde en voyant cette foule immense réunie pour célébrer la messe et notamment lorsque le Pape est apparu sur les écrans. J'ai été très touché au moment du » bain de foule « pour saluer le peuple de Dieu. Léon XIV a pris le temps de faire le tour des pèlerins avant de se diriger vers l'autel et d'entrer dans la sacristie. Les évêques l'y ont rejoint et ont entamé la procession jusqu'à l'autel. Tous les présents ont reçu un livret pour les aider à bien suivre la cérémonie. Après la messe, le Pape est intervenu auprès des soignants. Il est revenu sur la question cruciale de la vie, de son début à sa fin.*
Je note la parfaite organisation matérielle : les cars étaient répartis par diocèse, dans le carré qui leur était réservé. Remarquable travail des pompiers qui alimentait les pèlerins en eau selon leurs besoins. Nombreuses toilettes disposées aux endroits stratégiques. Excellente sécurité. »

Une foule portée par la même ferveur

Hélène retient, elle aussi, cette communion entre les pèlerins venus de toute la France. « *Le Pape a célébré la messe à Lourdes devant une foule de 150.000 personnes voire davantage. Nous ressentions une joie immense dans toute l'assemblée. C'était une foule intergénérationnelle composée aussi bien d'enfants en bas âge que de personnes en situation de handicap avec fauteuil pour lesquelles le terrain n'était guère adapté... et pourtant, partout l'entraide était là. Chacun prenait part à la peine de l'autre. Dès le matin, les chants et les prières ont donné le ton de cette belle journée.*
Puis le Pape est arrivé ; la ferveur était palpable. Il a salué l'effort de tous qui s'étaient déplacés de toutes les provinces et diocèses de France.
Je retiens de son passage à Lourdes sa demande de repartir dans nos maisons en missionnaires et de transmettre dans nos familles et nos entourages un message d'espérance avec confiance vers l'avenir.
Cette visite du Pape est bénéfique : elle redonne l'espoir, la joie et l'envie d'avancer. »

Un souvenir pour toute ma vie

Malgré l'éloignement de l'autel, Marie-Thérèse le souvenir de cette messe avec le pape toute sa vie. « *Nous sommes arrivés vers 6h30-7h00 et nous nous sommes installés sur la prairie. Nous étions face à l'autel mais évidemment un peu loin. Avant la messe, nous avons pu écouter Natasha Saint Pier et regarder des extraits de la comédie musicale* Bernadette de Lourdes. *La messe a été très belle et j'en garderai le souvenir pour toute ma vie. Je salue le magnifique travail de la police avec laquelle les pèlerins ont eu de très bons contacts. Je regrette tout de même un peu de n'avoir pu passer à la grotte... c'était difficile de circuler ! Et nous avons beaucoup attendu avant de reprendre le bus du retour. »*

Une journée inoubliable

Clément retient de cette journée inoubliable, le déplacement particulièrement long. « *Partis de Confolens à minuit, nous avons effectué un long voyage en bus numéro 40 pour atteindre Lourdes vers 6h15. De Tarbes à Lourdes, des motards nous ont escortés jusqu'à la grande prairie où nous avons pris place. Il faisait frais le matin à notre arrivée mais, très vite, un bon soleil nous a réchauffés. La messe était absolument magnifique. Pour le retour, nous avions la consigne de nous rassembler à 16h pour un départ à 17h... hélas, nous avons dû patienter jusqu'à 20h15... pour arriver à Confolens à 3h du matin... Quelle journée inoubliable ! »*
La fatigue du voyage n'aura pas effacé la joie d'avoir participé à ce rassemblement exceptionnel, ni les paroles d'espérance que les pèlerins confolentais en rapportent.

À nos lecteurs

Un incident technique a empêché la livraison du spécial Chabanais du 16 octobre à nos abonnés. Aussi les pages sont à nouveau publiées dans ce numéro. Avec toutes nos excuses.

La rédaction

Édito

Très Saint Père, pape Léon XIV, merci !



Prière et chants en petits groupes à Paris. AMR

Très Saint Père, une foule immense a acclamé votre venue à Paris, Lourdes et Metz.
Cependant, il nous faut contempler la trace de la gloire de Dieu dans votre cœur pour notre bonheur :
- la foule des jeunes au stade de France et ce bien qui, à travers l'évocation des **Saints** de France, a touché leur cœur... et votre discrète présence, Très Saint Père, alors que vous étiez au centre !
- remontant l'avenue des Champs-Élysées à Paris, les centaines de petits enfants que vous avez bénis sans oublier les enfants malades et handicapés comme Marie-Garance,
- votre agenouillement devant la grotte bénie de Massabielle à Lourdes... comme sainte Bernadette, dans un religieux silence,
- votre passage au milieu de tous lors de la procession mariale au milieu de plusieurs dizaines de milliers d'Ave Maria,
- la rencontre avec les responsables des grandes religions,
- votre insistance forte à la paix, à la concorde, au dialogue, à la rencontre à Metz et dans chacun de ces lieux
- la célébration eucharistique, toute simple, cœur de notre vie intérieure avec des homélies riches de simplicité qui enseignent notre vie personnelle avec ce rappel exigeant de conformer notre propre vie à celle du Christ.

Oui, Très Saint Père, vous êtes passé en faisant le **Bien** !
Puissions-nous vous imiter !
Pour que le monde ait la Vie !

Père Michel Fernandez, curé de Confolens-Chabanais-Champagne Mouton

Festivités de La Quintinie Crêpes, cidre et musique baroque ont célébré les 400 ans de Jean Baptiste de la Quintinie à Chabanais lors d'un week-end festif et gourmand, début octobre.

Week-end festif pour les 400 ans du jardinier du roi

CHABANAIS

La manifestation organisée début octobre par l'association Les Amis de La Quintinie est devenue incontournable dans le paysage chabanois. Les journées de La Quintinie ont débuté sous un ciel maussade ce samedi 3 octobre, inquiétant les organisateurs.



L'autel de l'église décoré pour la circonstance. MTV

Mais en cette année célébrant les 400 ans de la naissance à Chabanais du jardinier du roi Louis XIV, Jean Baptiste de la Quintinie, les animations ont été plus nombreuses et diverses.
Les jeunes musiciens flutistes de l'École départementale ont alterné musiques et lectures prises sur la thématique du week-end, accompagnés et dirigés par Mathieu Dethoor. Le public a apprécié cette pause musicale réalisée au jardin public.
Le cidre a rafraîchi les gourmets malgré la baisse de la récolte alors que les crêpières ne se sont arrêtées que vers 18h le dimanche. Commencée tôt le samedi matin la cuisson de 4.500 crêpes a été un vrai challenge.
Artisans, commerçants, maraîchers, pépiniéristes n'ont pas ménagé leur peine non plus pour attirer les visiteurs. Ceux-ci ont été nombreux à venir partager le repas des pompiers le samedi soir avant d'admirer le feu d'artifice tiré sur la Vienne au son des musiques du XVII[e] siècle et finir la nuit par le Bal du samedi soir à la caserne.
Les chrétiens ont écouté l'homélie de l'abbé Delphin à la messe du dimanche matin, l'abbé faisant allusion plusieurs fois à cette journée, fête également de saint François d'Assise.



Mathieu Dethoor et les flûtistes au jardin public. MTV

La clôture de cette année anniversaire aura lieu le mercredi 11 novembre ; messe à 10h30 suivie de la cérémonie aux monuments aux morts puis après midi, conférence d'Antoine Jacobsohn, responsable du Potager du roi à l'école nationale supérieure du paysage de Versailles de 2007 à 2019. La journée s'achèvera par la plantation d'arbres en hommage aux 77 Chabanois morts lors de la Première Guerre mondiale.

Toussaint

Les horaires des messes

Samedi 31 octobre
À 16h à St Sulpice d'Abzac ;
À 16h à Notre Dame du Bouchage ;
À 16h à St Pierre et St Paul de Massignac ;
À 18h à St Christophe ;
À 18h à St Benoît d'Ansac-sur-Vienne ;
À 18h à .t Pierre de Chirac

Dimanche 1er novembre, fête de Tous les Saints
À 9h à St Pierre de Lesterps ;
À 9h à St Martial de Manot ;
À 9h à St Pierre d'Ambernac ;
À 11h à St Michel de Champagne-Mouton ;
À 11h à St Pierre de Chabanais ;
À 11h à St Maxime de Confolens.

Lundi 2 novembre, commémoration des Fidèles défunts
À 10h30 à Notre Dame d'Alloue ;
À 10h30 à St Pierre d'Etagnac ;
À 10h30 à St Pierre de Brillac ;
À 18h à St Pierre de Lésignac-Durand ;
À 18h à St André d'Exideuil ;
À 18h à St Maxime de Confolens.

Services de garde

Pharmacies
Dimanche 18 octobre : Artemise à Chabanais, Tél. : 05.45.89.01.37.
Dimanche 25 octobre : Ansac, Tél. : 05.45.84.02.27.
Dimanche 1er novembre : Ansac.
Dimanche 8 novembre : Artemise à Chabanais.
Mercredi 11 novembre : Exideuil, Tél. : 05.45.89.08.33.
Dimanche 15 novembre : Coursaget à Confolens, Tél. : 05.45.84.03.88.
Dimanche 22 novembre : Raly à Brillac, Tél. : 05.45.89.45.18.
Dimanche 29 novembre : Lagarde à St-Claud, Tél. : 05.45.71.30.14.
Vétérinaires, Tél. : 05.45.89.05.27.

Secteur paroissial

Les horaires et lieux des messes sont à consulter aux portes des églises, aux accueils paroissiaux, sur les sites internet du diocèse ou du doyenné. Toute demande peut être faite par téléphone 05 45 89 21 07 et 05 45 84 04 71 Les messes ont en principe lieu tous les dimanches à 10h30 à l'église St Pierre de Chabanais Cependant l'église St Sébastien reste disponible pour des cérémonies à la demande (obsèques, mariages, baptêmes)

Messes

Sainte Cécile : samedi 21 novembre, 18h30, Saint Pierre de Chabanais ; samedi 28 novembre, 18h30, Saint Maxime de Confolens.

Saint Hubert : samedi 31 octobre, 10h30, en l'église Saint Martial de Brigueuil ; samedi 7 novembre, 9h30, à Jauldes, à La Combe à Roux ; samedi 28 novembre, 10h, au Bouchage.

Messe des familles dimanche 8 novembre St Pierre de Chabanais.

Messe du Secours catholique dimanche 15 novembre St Pierre de Chabanais.

Adoration eucharistique tous les vendredis à 10h suivie de la messe à 11h à la maison paroissiale Lambert à Confolens.

Adoration eucharistique tous les 3es dimanches de 9h45 à 10h30 suivie de la messe à 10h30 en l'église St Pierre de Chabanais.

Sacrement de la réconciliation le 4e dimanche de chaque mois à partir de 10h avec la célébration eucharistique à 10h30 à Chabanais, Champagne mouton et Confolens.

Horaires des offices selon le rite anglican

« The Chaplaincy of Christ the Good Shepherd Poitou Charentes » : Chaque 1er et 3ème dimanche de chaque mois à 10h30 à la salle paroissiale de Champagne Mouton

« King's community Church Poitou-Charentes » : Chaque 2nd et 4e dimanche de chaque mois à 10h30 à la salle paroissiale de Champagne Mouton.

Groupe de prière tous les mardis : 10h à 11h louange, intercession, confessions, suivies de la **messe** à 11h. Rendez-vous à la maison paroissiale Lambert à Confolens.

1 fois par mois (le 3ème mardi), un repas fraternel suit cette rencontre puis des échanges autour de la Parole de Dieu

Chapelet, St Liphard d'Hiesse et St Martial de Brigueuil, le 1er vendredi de chaque mois à 17h, St Pierre de Chabanais à 17h tous les vendredis.

Secours Catholique

À Confolens : tous les mercredis à 14h30 à la maison paroissiale, rue Théophile Gibouin (sauf pendant les vacances)

À Chabanais : les mardis 20 oct.3 et 17 novembre à 14h30 maison paroissiale.

Catéchèse: Contact, N. Andrieux au 06.44.74.16.97 et M. Vitel au 06.51.77.31.55 ; les samedis 17 oct. 7,14 et 28 nov. de 10h à 11h30 à la maison paroissiale.

Chorale: répétition les samedis 17 et 31 oct. 14 et 28 nov. à 15h, église ou maison paroissiale.

Pèlerinage itinérant en Charente : Vendredi 23 octobre

Départ et retour à l'église de Vouthon, « Marche avec Moi, toi, pèlerin missionnaire ! » - Marche • Prière • Eucharistie • Enseignements • Fraternité - de 8h00 à 18h15. Contact : Service des pèlerinages 06 81 80 99 09 pelerinages@dio16.fr

Concerts:

Samedi 17 octobre, 20h, en l'église Saint André d'Exideuil-sur-Vienne : concert annuel OPACAD.

Vendredi 23 octobre, 20h, église Saint Pierre et Saint Paul de Massignac, concert de guitare avec Richard Arbus.

Dimanche 25 octobre, 10h – 16h, église Saint Maurice des Lions, exposition d'objets d'art à l'occasion des Automnales.

Dimanche 25 octobre, 14h, église Saint Martial de Manot, concert.

Contact

Courrier internet du curé de la paroisse de Confolens : fernandezmonplaisir@gmail.com

Courrier internet de la paroisse de Confolens : doyenne.estcharente@dio16.fr

Courrier internet de la paroisse de Champagne Mouton : Paroisse16350@gmail.com

Courrier internet de la paroisse de Chabanais : chabanaisparoisse@gmail.com

Manifestations

Le 17 octobre : Loto du FSE.
Le 17 octobre : Concert d'Opacad à Exideuil.
Le 20 octobre : AG des Anciens combattants.
Le 25 octobre : Danse avec Los Réjauvits.
Le 25 octobre : Automnales à St Maurice des Lions.
Le 31 octobre : Loto du Tennis de table.
Le 1er novembre : Rallye des saveurs Card'an.
Le 8 novembre : Loto Dynamic Girls.
Le 11 novembre : Clôture de l'année La Quintinie.
Le 21 novembre : Ste Cécile avec La Banda.
Le 22 novembre : Repas des Aînés.

Chronique historique José Délias, historien local, revient sur l'accident qui se produisit le vendredi 7 septembre 1956. Deux ouvriers périrent lors de la reconstruction du pont de Chabanais.

Le terrible accident du 7 septembre 1956

Après la destruction d'une arche du vieux pont par le maquis, au début de la « bataille » de Chabanais le 1er août 1944, la construction d'un nouveau pont est envisagée en 1952. L'année suivante, en juin 1953, la construction de la passerelle « provisoire » est presque terminée, la démolition du vieux pont peut être entreprise...

Le 7 septembre 1956, vers 9h du matin, deux ouvriers travaillant à la reconstruction du pont, montent dans une frêle embarcation, une petite barque sans aucune sécurité. *« Ils voulaient s'approcher d'un radeau fixé en aval du pont afin de saisir un filin qui devait servir à tirer le ponton en amont »* ont raconté des ouvriers.

Les deux travailleurs, José Planel demeurant à Chabanais, et Henri Dupuy, 25 ans, demeurant à Savignac, contournèrent la pile centrale du pont, mais le fort courant fit dériver la barque. Celle-ci fut projetée derrière l'écluse, prise dans un remous, chavira aussitôt. *« Planel qui savait nager, réussit à se dégager et put s'accrocher à une touffe d'herbes au milieu de la rivière. Quant au jeune Dupuy, il s'agrippa un instant à la barque, puis disparut sous l'écume jaunâtre ».*

Des gens s'écrièrent sur les bords de Vienne : « *Au secours, ils se noient !* » D'autres essayèrent bien de trouver les moyens de tirer Planel de sa situation périlleuse, qui, par chance, réussit à se sauver !

Henri Humbert, « Poisson frais »

Un marchand de poissons, Henri Humbert, mareyeur à Loubert (aujourd'hui commune de « Terres-de-Haute-Charente »), dont le banc était installé sur la place, à proximité du chantier, avait vu Dupuy accroché à la barque. N'écoutant que son courage, il traversa le pont et se jeta à l'eau pour sauver le pauvre jeune. Hélas ! Celui que tout le monde appelait « *Poisson frais* » ne devait pas lui non plus remonter vivant à la surface. Le très fort remous le projeta tout d'abord contre un rocher et, à demi assommé, il coula à pic. Quand les témoins aperçurent à nouveau son corps flottant, entraîné par le courant, il était trop tard, son corps fut récupéré à 300 m des lieux du drame.



Henri Dupuy, décédé le 7 septembre 1956. *Archives José Délias*

« *Un si bon nageur, ce »Poisson frais«* ! » Natif de Montmorency en Seine-et-Oise en 1902, il s'était installé à Loubert depuis fort longtemps. Agé de 54 ans, ses parents décédés, il était marié à Eugénie Missonnier. Cet excellent nageur, plongeait à merveille. Dans les années d'avant la guerre 1939-1945, sa grande spécialité était le « *Plongeon de Monte-Cristo* » (Inspiré de l'évasion d'Edmond Dantès, d'après le roman d'Alexandre Dumas). Il se laissait enfermer dans un sac avec un couteau à la main. Depuis le pont, on jetait le sac à l'eau, il coupait le sac dans l'eau et regagnait la berge. Lors des grandes fêtes nautiques du 13 juillet 1930 et du 14 juillet 1931, le club de natation de Chabanais organisait le « *Challenge Perlios* », avec la venue de grands clubs de l'époque : Saintes, Bordeaux, Limoges, etc. avec le Stade Olympique Chabanois, le réputé SOC. Toutes les courses étaient au programme : 100m nage libre et dos, 200m brasse, 500m nage libre, plus les relais. L'épreuve reine, celle que tout le monde attendait, était le « Sauvetage », avec le « Plongeon de Monte-Cristo » réalisé par Henri Humbert du SOChabanais !

Lors du championnat de France de Sauvetage qui se déroulait à Limoges le 27 juillet 1930 il fut qualifié pour représenter la région le 14 septembre suivant à la piscine de Toulouse. On parlait du « *Populaire Henri Humbert, le spécialiste du plongeon de » Monte-Cristo « , celui qui est aimé du public » !* Humbert fut récompensé de ses efforts !

Son décès fut enregistré le 7 septembre à 9h30 à Loubert, dressé à 16h00, sur la déclaration de Marcel Quichaud, l'appariteur-enquêteur de Loubert.

Henri Dupuy, jeune homme de 25 ans

Henri Dupuy, papa de 25 ans, était marié depuis le 5 juin 1954 à Saint-Quentin sur Charente, avec Marie-Jeanne Contamine. Son épouse venait juste de lui donner une charmante petite fille, Marie-Claude, née le 27 avril 1956 !

L'acte de décès fut dressé ainsi : « *Henri Dupuy, manœuvre à Libourne (Gironde) est décédé dans la Vienne le 7 septembre 1956 à 9h30* ». Malheureusement, on ne devait retrouver le corps dans la Vienne, que le 11 septembre au matin, le corps flottant à Saint-Germain-de-Confolens. Il fut reconnu par le docteur André Cordebart, de Chabanais. Deux personnes sont venues aussitôt avertir la veuve, avant la visite du maire, Jean Valentin, qui était en déplacement. L'acte fut dressé le 11 septembre 1956 à 11h, sur la déclaration de Lucien Quichaud, garde-champêtre, avec le maire de Chabanais, Jean Valentin.

Un manque de sécurité ?

Aussitôt après l'accident, les ouvriers ont cessé le travail, en signe de deuil, mais aussi pour protester contre le manque de sécurité. « *C'est un crime que de nous faire travailler dans de telles conditions* », clamèrent plusieurs ouvriers syndiqués.

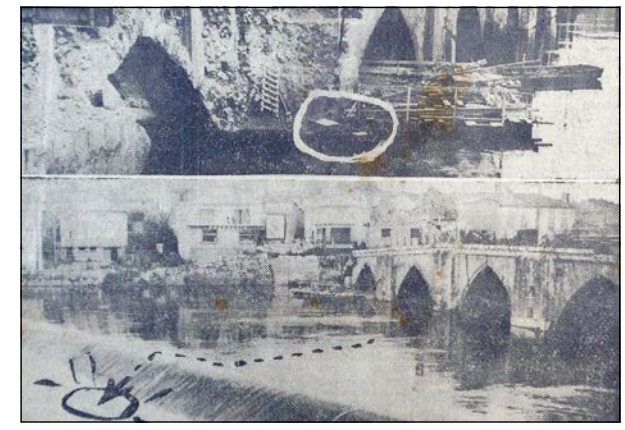
Un journal écrira : « *Défaut de sécurité. À la vue du chantier sur lequel sont employés une vingtaine d'ouvriers, une question se pose : Comment peut-on permettre que des gens effectuent un travail aussi dangereux dans des conditions semblables ? La Société de Travaux publics » Segrette et Cie « dont le siège est à Toulouse n'avait pris aucune mesure de sécurité ! Le chantier était situé à 20m environ de la digue et aucun câble n'a été tendu en travers de la rivière pour permettre de s'accrocher ! Déjà, il y a plusieurs mois, un radeau chavira, entraînant 8 hommes à l'eau, etc. »*

L'inspecteur du travail et le parquet sont venus sur place, et constatèrent ce manque de sécurité ! « *Nous ne reprendrons pas le travail, tant que des améliorations, ne seront pas apportées* », affirmèrent les syndicats.

Le journal « *L'Echo du Centre* » n'oublia pas de féliciter les pompiers qui ont tenté de ranimer Humbert, et d'essayer de retrouver le corps de Dupuy.

Le journal qui paraît le samedi 8 septembre 1956 conclut : « *Au moment où nous mettons sous presse, la Vienne garde encore dans ses eaux la dépouille du malheureux... »*

En réunion du conseil municipal, qui se tient le 14 septembre, la municipalité de Jean Valentin décide d'organiser jusqu'à la fin du mois, une collecte à la mairie, au profit des familles des victimes de la noyade du 7 septembre 1956.



En haut, entourée d'un cercle, la barque des 2 ouvriers, à côté du radeau. En bas, les pointillés indiquent le chemin de la barque où elle chavira. *Archives José Délias*

Un jugement pour pension

Après le décès de son mari, Mme veuve Dupuy voit sa rente annuelle, versée par la Caisse régionale de sécurité sociale, augmentée de quelques francs deux ans plus tard ! Mais cela lui semble très insuffisant ! Aussi, elle va demander, avec l'aide d'un avocat, une majoration de sa rente pour « *Faute inexcusable de l'entreprise Louis Segrette de Toulouse* ».

Seulement, l'employeur ne reconnaîtra « *aucune faute commise* », et opposera une « *fin de non-recevoir* » à la veuve.

Au cours de l'information judiciaire, le conducteur de travaux, et le chef de chantier de l'entreprise furent inculpés du chef d'homicide involontaire, tandis que l'entreprise était recherchée comme civilement responsable de ses deux préposés !

Traduites devant le tribunal civil de Confolens, les deux personnes et l'entreprise furent relaxées, et finalement, « *par ces motifs, la Commission juge et prononce le 17 mars 1958, et déboute Mme veuve Dupuy, de sa demande* » ! **Conclusion** : elle n'allait donc pas toucher de majoration de rente !

Le 30 août 1959, au cours de l'inauguration de la ville de Chabanais reconstruite, en fin de matinée, le cortège s'arrête sur le pont où une bénédiction est donnée par le curé doyen Collognat. Ensuite une plaque à la mémoire d'Henri Humbert est dévoilée par le préfet Causeret, « *qui coupe ensuite le ruban symbolique avec les ciseaux que lui avait présentés Bernadette Valentin, la gracieuse fille du député-maire* ».

José Délias



La construction du pont de Chabanais. *Archives José Délias*

Cassinomagus Un pèlerin anonyme parti de Bordeaux vers Jérusalem en 333 : Francis Tassaux a retracé ce voyage antique devant 50 personnes à Cassinomagus, classé 9e Monument préféré des Français.

Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem en 333 apr. JC



Itinéraire de l'Anonyme de Bordeaux (Burdigala) à Jérusalem en 333 apr. J.- *DR*

CHASSENON

Itinéraire d'un Anonyme de Bordeaux (Burdigala) à Jérusalem en 333 apr. J.-C. C'est le thème choisi par les Amis de Chassenon, le 12 septembre, à Cassinomagus. Devant un public de 50 personnes, Francis Tassaux, professeur d'Archéologie et d'Histoire romaine à l'université de Bordeaux Montaigne, a déroulé l'itinéraire d'un pèlerin et son voyage en Terre-Sainte sous le règne de l'empereur Constantin.

Le texte est rédigé en latin, seuls 3 manuscrits transcrits par des moines copistes au Moyen Âge, existent ; le plus complet se trouve à la Bibliothèque nationale, un second se trouve à Véronne et le 3e est à Saint-Gall.

Cet ouvrage se rapproche de deux autres documents célèbres qui couvrent l'ensemble du réseau routier de l'Empire romain : la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin.

Il s'agit d'un récit de voyage très détaillé qui ressemble à un guide routier touristique. Ce voyageur prend son temps, fait quelques détours et nomme précisément les villes (*civitas*) traversées, avec plusieurs informations sur les étapes *mutatio* (relais routiers où on change de chevaux...), les *mansio* (gîtes d'étape). Il mentionne le confort des relais routiers (toilettes à l'étage, thermes...).

> **« Un récit de voyage très détaillé qui ressemble à un guide routier touristique**

Il effectuait 30km par jour en moyenne dans une petite voiture avec un attelage de chevaux, sa route était parfois dangereuse.

Le parcours donne les distances en lieues gauloises (environ 2.222m) puis en mille romains (environ 1.450m). L'itinéraire à l'aller est différent de celui du retour vers Bordeaux.

On ne connait pas l'auteur, il fait l'éloge de la ville de Bordeaux : « *Bordeaux est ma terre natale, le ciel y est clément et doux, le sol, que l'eau féconde, est généreux dans ses dons...* ».

Son parcours révèle des centres d'intérêts variés et un goût pour les frontières et les précisions administratives... Est-ce une femme, un aristocrate, un (ex) fonctionnaire impérial, détenteur d'une certaine richesse ?

Il reste en Palestine de juillet à novembre 333, près de Jérusalem, il évoque la construction de plusieurs basiliques ordonnées par Constantin, celle de Bethléem : « *où notre seigneur Jésus-Christ est né* ». Il donne des précisions sur la mer Morte et d'ici au Jourdain « *où notre seigneur a été baptisé par Jean, cinq milles* ».

À Jérusalem il évoque les piscines de Bethsaïde et ses eaux guérisseuses puis la basilique du Saint Sépulcre « *construite sur le lieu du caveau où le corps du Christ a été déposé et d'où il se releva le troisième jour* ».

Ce récit sera source d'inspiration pour Chateaubriand qui reprendra l'itinéraire de Paris à Jérusalem en juillet 1806 jusqu'en juin 1807 sur un long parcours qui lui permet de relier les sites antiques à l'histoire chrétienne afin de documenter l'œuvre « Les Martyrs ». Une nouvelle publication plus romancée mêlant géographie, culture et spiritualité sera éditée en 1811, traduite en français en 1891.

Cassinomagus, Le Monument Préféré des Français

Après avoir été brillamment sélectionné en juillet 2026, pour représenter la région Nouvelle Aquitaine, Cassinomagus a dû attendre le mois de septembre, dans un total suspens, pour connaître le nom du gagnant du concours national Le Monument préféré des Français.

Dans la cafétéria de Cassinomagus, le mercredi 16 septembre, plus de 50 fans s'étaient réunis dans une ambiance de fête (personnalités, habitants, médiateurs d'Alfran, les Amis de Chassenon...) pour assister à l'émission de Stéphane Bern, retransmise en direct sur FR3.

À 21h10, le compte à rebours commençait... N°14 : « Le petit Trianon de Versailles » Ouf ! puis le numéro 13, le numéro 12, numéro 11, numéro 10... Cris de joie de plus en plus amplifiés, nous étions dans le Top 10 ! Les cornes de brume résonnaient, quelle ambiance ! On pense que les murs des Thermes (les plus grands et les mieux conservés de la Gaule) ont tremblé eux aussi de bonheur.

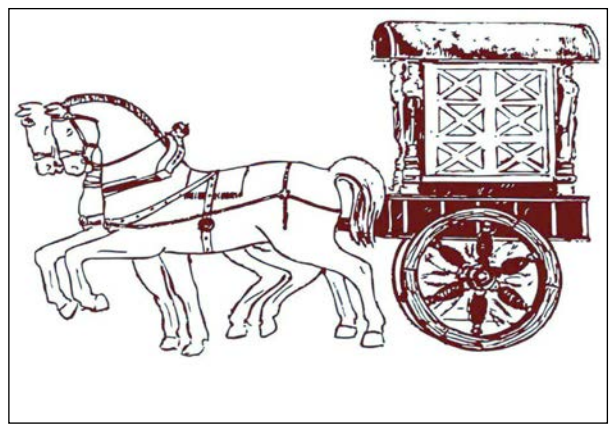
Puis vint le numéro 9 : Cassinomagus est élu 9e Monument Préféré des Français. Hourra !

Quelle belle reconnaissance pour Chassenon, petite commune de 850 âmes et pour tout le patrimoine de la région de Charente Limousine qui se trouve un peu plus dans la Lumière.

Merci à tous les archéologues qui ont fait revivre ce Monument de notre passé gallo-romain et surtout merci à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour voter et parvenir à ce très honorable résultat.

Les animations vont encore bon train en octobre à Cassinomagus, avec une conférence le samedi 17 octobre sur « L'écriture et la lecture dans l'Empire romain » et toujours les spectaculaires décors des Journées d'Halloween avec l'intrigant jeu d'enquête de la « Murder Party » les 30 et 31 octobre à 14h.

DR



C. e véhicule utilisé par l'Anonyme. *DR*

Catéchèse

Dix enfants découvrent la foi à Chabanais



Une partie des enfants inscrits à la catéchèse. *Abbé Delphin*

CHABANAIS

La rentrée s'est effectuée également pour les enfants inscrits à la catéchèse à Chabanais, alors que déjà se profilent les vacances d'automne, dites de Toussaint.

Ce sont 10 enfants qui se retrouvent le samedi tous les 15 jours à la maison paroissiale pour découvrir la foi, Dieu, Jésus... Accompagnés fidèlement par Martine Vitel et Nathalie Andrieux, ils se réunissent autour de livres, de prières et d'échanges.

Cinq enfants sont en première année auxquels se joint un de deuxième année ; 2 sont en 3e année et 2 en 4e. Le programme est adapté à leur niveau et bien souvent l'abbé Delphin vient de Confolens pour compléter l'enseignement. Lors de la dernière séance, il a témoigné de sa journée à Lourdes lors de la visite du pape Léon XIV.

Chaque enfant souhaitant le baptême, l'eucharistie ou la profession de foi peut s'inscrire à tout moment ; les catéchistes accueillent les parents régulièrement, quels que soient leur origine ou leur lieu de résidence.

Il est fait appel à un volontaire pour accompagner les jeunes collégiens et lycéens en aumônerie.

La messe des familles, ouverte à tous, aura lieu le dimanche 8 novembre à 10h30, à l'église St Pierre de Chabanais.

Contact : Nathalie Andrieux
Tél. : 06.44.74.16.97.

Carnet religieux

Obsèques

Le 12 septembre, Gérard Marsiquet 93 ans à Massignac ; le 15 septembre, Jean Claude Delort 93 ans à Massignac ; le 17 septembre, Michel Nehomme 77 ans à Brigueuil ; le 21 septembre, Murielle Chaulet 66 ans au cimetière de Massignac ; le 23 septembre, Odette Ameline née Lefranc 93 ans à Chabanais ; le 7 octobre, Monique Leservoisier née Normandin 71 ans à Chabanais/ cimetière de Grenord.

Baptêmes

Le 1er août à Mouzon : Lya Balestrat (Le Breuil de la Faux 16 Cherves Châtelars); le 15 à Chabrac : Henri Courivaud (7 route de Pressignac 16 Chabanais) ; à Brigueuil : Louka-Sandro Da Costa (7 place de la Liberté); à Etagnac : Ambre et Manon Pot (20 rue des Ecoles); le 23 à Chabanais : Noé Arlin (16 rue du Bosquet)

Mariages

Le 15 août à Lésignac-Durand : Brice François et Manon Louis-Ferdinand (domiciliés à Angoulême).

NOUS VOUS INVITONS À VOUS *(RÉ)*ABONNER À L'ÉDITION PAROISSIALE MENSUELLE

COMPOSÉ D'ARTICLES PAROISSIAUX DE QUALITÉ ET D'INFOS LOCALES ET DE PROXIMITÉ. VOTRE ABONNEMENT EST ESSENTIEL POUR ENCOURAGER TOUS LES ACTEURS DE CET OUTIL IMPORTANT.

Vous pouvez aussi y participer comme correspondant bénévole de presse

L'équipe de rédaction du Spécial Chabanais



CHOISISSEZ VOTRE ABONNEMENT

☐ **SPÉCIAL CHABANAIS**
PAPIER
10 numéros par an
17 €

☐ **COURRIER FRANÇAIS DE CHARENTE**
INTÉGRAL 1 AN (PAPIER + INTERNET)
52 numéros
59 € *au lieu de 70 €*
OFFRE SPÉCIALE

Tous les champs sont à remplir pour le bon suivi et traitement de votre abonnement.

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
.....
Code Postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

RETOURNEZ CE BULLETIN ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE « PAROISSE DE CHABANAIS » À L'ADRESSE SUIVANTE :

PAROISSE,
79 ROUTE DE LIMOGES
16150 CHABANAIS

Pour tout renseignement :
05 45 30 37 92 ou monique.poursac45@orange.fr / 06 78 41 10 24 ou mtv16@orange.fr

Conformément à la loi «Informatique et Liberté» du 06.01.1978 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.

CHABANAIS

Journées du patrimoine

À la découverte du patrimoine local

CHABANAIS

Ce samedi 19 septembre, la communauté de communes a donné une riche histoire passée et actuelle de la Vienne, cette rivière qui fait la beauté de la ville de Chabanais. Mais les journées du patrimoine de mi-septembre offrent de multiples lieux à découvrir en France. Il est parfois difficile de choisir même dans notre région.

L'association Culture et Connaissance en Charente limousine a privilégié cette année, comme l'an passé, d'amener des visiteurs aux portes de leur commune.

Les deux cars anciens d'Arts et voyages dans le temps ont conduit le lendemain, dimanche 20 septembre, 45 personnes au château des Dauges, à l'église de Chassenon, puis la Grange de Quaire, les ruines du château de La Chauffie pour terminer par l'église de Pressignac et le domaine du Boneteve.

Les différents propriétaires ont réservé un accueil chaleureux aux visiteurs, tout en complétant l'historique présenté par Monique Massicot. Ces belles demeures ont toutes un lien avec les Princes et seigneurs de Chabanais, Chabanais qui malheureusement a perdu son château...

Au retour de cette balade ensoleillée, ce ne fut que remerciements et félicitations pour les chauffeurs et les organisateurs.



Le château de la Grange de Quaire. *MTV*

Don du sang

La randonnée solidaire réunit 130 marcheurs

CHABANAIS

Les amateurs de randonnée ont apprécié les parcours préparés par les bénévoles de l'Amicale des donneurs de sang du sud-Confolentais et l'ARPAN (association de randonnée pédestre et d'activités nouvelles).

Ce dimanche 27 septembre, ils étaient 130 à arpenter les sentiers autour de Chirac sur différents kilomètres adaptés aux capacités de chacun. La petite restauration prise à mi-parcours leur avait permis de résister avec les premières chaleurs.

Tous arrivaient vers midi à la salle des fêtes de la commune qui s'est bien remplie pour déguster le repas. Jean-Pierre Coldeboeuf, président de l'amicale, a remercié les marcheurs, amis, donneurs et bénévoles de leur participation à cette journée qui se veut avant tout conviviale et joyeuse.

L'amicale organise tout au long de l'année diverses manifestations lucratives ou non ; randonnées, lotos, journée nationale du don, interventions de promotion du don. Mais l'objectif principal reste leur mission essentielle : favoriser le don de sang et de plasma et sensibiliser le public à cet acte qui sauve tous les jours des vies.

La prochaine collecte aura lieu le jeudi 19 novembre de 16h30 à 19h30, salle des fêtes de Chabanais.



De grandes tablées pour un succulent repas. *MTV*

Concert

Les Hirondelles chantent à Chabrac

L'église de Chabrac construite au XII[e] siècle a été restaurée de 2009 à 2012. Depuis cet embellissement, l'association Les Amis de l'église poursuivent leurs actions pour promouvoir l'édifice.

Elle présente son concert d'automne avec la chorale *Les Hirondelles*. Ce groupe qui réunit une trentaine de voix féminines interprète des chants en français et en anglais. Créé en 2022, il réside à Saint-Christophe près de Confolens.

Ouvert à tous, gratuit avec dégustation de gâteaux et de boissons, le spectacle offre un après-midi de partage et de soutien à l'association pour l'entretien de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption.

Rendez-vous le dimanche 8 novembre à 15h, église de Chabrac.

RUFFÉCOIS

Judo Médaillée de bronze aux championnats du monde vétérans de judo à Sarajevo, la Charentaise Estelle Gaultier espère renouveler l'exploit lors des championnats d'Europe, le 23 octobre au Portugal. Une ambition sportive freinée par le manque de soutien financier.

Estelle Gaultier, la détermination malgré le manque de moyens

RUFFEC

Une médaille de bronze mondiale et déjà un nouveau défi en ligne de mire. À 31 ans, Estelle Gaultier poursuit son parcours sur les tatamis internationaux avec la même détermination. Le 24 septembre dernier, la judokate charentaise est montée sur la troisième marche du podium aux championnats du monde vétérans de judo, organisés à Sarajevo, en Bosnie-Herzégovine. Une belle performance dans la catégorie des plus de 70 kg, qui vient enrichir son palmarès.

Originaire de Poursac, où réside une partie de sa famille, Estelle Gaultier a grandi dans le Ruffécois. Après des études à Ruffec puis au lycée André-Theuriet de Civray, elle a choisi la voie médicale. Aujourd'hui infirmière au bloc opératoire de l'hôpital de Cognac, elle mène de front sa carrière professionnelle, sa vie familiale et sa passion pour le judo, qu'elle pratique au sein du club Grand Cognac Judo.



Estelle Gaultier lors de la remise de médaille (bronze) aux championnats du monde *Michel HÉNOT (clp)*

Un équilibre qui demande une organisation rigoureuse. Avec au minimum deux entraînements par semaine, auxquels s'ajoutent les compétitions et les déplacements, la sportive doit jongler avec un emploi du temps bien rempli. Mais pas question de relâcher ses efforts. Sa médaille mondiale à peine décrochée, elle prépare déjà son prochain grand rendez-vous : les championnats d'Europe vétérans, le 23 octobre au Portugal. Et cette fois encore, elle compte bien monter sur le podium.

Le manque de moyens, un autre combat

Si les résultats sont au rendez-vous, la reconnaissance et les soutiens financiers peinent à suivre. Malgré ses performances internationales, Estelle Gaultier doit assumer seule les frais liés à ses déplacements et à sa participation aux compétitions. Une charge financière qui l'oblige à faire des choix et à renoncer à certains rendez-vous sportifs.

La judokate aimerait voir le judo vétérans davantage reconnu et ses athlètes mieux accompagnés. Car derrière les médailles se cachent des heures d'entraînement, des sacrifices personnels et un investissement financier conséquent. Pour poursuivre son parcours dans de meilleures conditions, elle espère pouvoir compter sur des partenaires, des sponsors ou des mécènes.

Ces difficultés n'entament pourtant pas sa motivation. Après le bronze mondial décroché à Sarajevo, Estelle Gaultier entend bien défendre ses chances sur les tatamis portugais. Le 23 octobre, elle aura une nouvelle occasion de faire briller les couleurs charentaises sur la scène européenne.

Michel HÉNOT (clp)

Salon Dimanche 11 octobre, la salle Louis-Petit de Ruffec a accueilli la 16[e] édition du salon des plaques émaillées. Un rendez-vous de passionnés où certaines publicités d'autrefois s'échangent à prix d'or.

Des plaques publicitaires à prix d'or



Affaire conclue pour un thermomètre. *Michel HÉNOT (clp)*



L'heureux propriétaire de la plaque d'une blonde et une brune savourant une bière. *Michel HÉNOT (clp)*

RUFFEC

Elles ont longtemps habillé les façades des commerces et les murs des villes et villages. Aujourd'hui, les anciennes plaques publicitaires émaillées sont devenues des objets de collection particulièrement recherchés, dont certains atteignent des sommes vertigineuses. Dimanche 11 octobre, la salle Louis-Petit de Ruffec leur était entièrement consacrée à l'occasion de la 16[e] édition du salon des plaques émaillées.

Organisé à l'initiative de deux collectionneurs locaux, Pierre Poux et Fabrice Flame, ce rendez-vous a réuni 80 exposants venus présenter leurs trésors. Des petites plaques aux grandes enseignes, les publicités d'autrefois ont attiré collectionneurs avertis, amateurs de vintage et chineurs toujours à l'affût de la pièce rare.

Avec celui de Sens, le salon de Ruffec compte parmi les rares manifestations françaises spécialisées dans ces objets publicitaires anciens. Et certaines pièces ont de quoi faire tourner les têtes. Même ébréchées ou marquées par le temps, les plaques les plus recherchées peuvent atteindre des prix considérables. Parmi les curiosités évoquées lors du salon, une plaque représentant deux femmes, l'une blonde et l'autre brune, savourant une bière du Nord, était estimée à 25.000 euros. De quoi rivaliser avec certaines œuvres d'art !

Cette 16[e] édition faisait également une place à l'histoire de la publicité. Trois spécialistes, Pierre Veyssilier, Jan De Plus et Patrick Roussel, étaient présents pour faire découvrir des ouvrages consacrés aux plaques émaillées, aux publicités murales et à l'histoire de l'absinthe. Richement illustrées et documentées, ces publications permettent de retrouver l'origine et l'histoire de ces objets qui ont marqué le paysage commercial d'autrefois.

Car derrière les couleurs éclatantes et les slogans d'un autre temps, ces plaques racontent aussi une époque, ses commerces, ses habitudes de consommation et ses marques parfois disparues. Autant de petits morceaux de mémoire populaire que les collectionneurs s'attachent aujourd'hui à préserver.

Michel HÉNOT (clp)



Des plaques de toutes origines. *Michel HÉNOT (clp)*

Nature Le cinquième forum de l'eau qui s'est tenu toute la journée du samedi 3 octobre à la Salle des Fêtes de Châteauneuf-sur-Charente a rassemblé de nombreux participants.

Quand l'attribution de l'eau fait débat

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE

La sécheresse frappe encore. Actuellement, quatorze bassins sont toujours en crise en Charente. L'Apappa (association protection et avenir du patrimoine en pays d'aigre et en Nord Charente), Attac 16, la Confédération paysanne de la Charente et Vigilance OGM pesticides, réunis au sein du Collectif Bassines non merci Aume Couture, ont organisé le cinquième forum de l'eau, le samedi 3 octobre à la salle des fêtes de Châteauneuf-sur-Charente.

Il s'agissait de débattre des usages de l'eau, de faire le bilan des actions menées face à la sécheresse, de parler de la gestion et des prélèvements de l'eau pour l'irrigation agricole, et d'aborder des alternatives écoresponsables.

La matinée a été marquée par une conférence de Fabien Benoît (co-auteur des *Assoiffeurs*). En effet, Fabien Benoît et Nicolas Celnik ont réalisé une enquête et produit un livre sur les entreprises qui accaparent notre eau. Ce travail journalistique a rappelé aux personnes présentes, que le 25 mars 2023, à Sainte-Soline, un déluge de grenades s'est abattu sur les manifestants. Plusieurs personnes sont restées à terre…



La conférence de Fabien Benoît a donné des éléments sur les entreprises qui s'accaparent la ressource en eau. *Alain MICHAUD (clp).*



Les partenaires comme Attac 16 étaient présents au forum. *Alain MICHAUD (clp).*

Marqués par cet épisode, Fabien Benoît et Nicolas Celnik se sont lancés dans une vaste investigation. Ils ont découvert que les méga bassines ne sont que *« l'arbre qui cache la forêt »*. Les résultats de leur enquête, menée sur plus de deux ans, sur ces entreprises qui ont fait main basse sur l'eau, sur ces *« assoiffeurs »* qui ont privatisé ce bien commun et qui prévoient désormais de tirer profit de la pénurie annoncée, avec le soutien de l'État, sont publiés dans cet ouvrage.

La conférence, les informations tirées de l'ouvrage et les débats militants sur l'usage de la ressource en eau en Charente ont alimenté la matinée. Ils ont éclairé les nombreux participants sur les actions à mener.

Dans cette dynamique et dans le même temps, 18 associations ont attaqué, au mois de septembre dernier, devant la cour administrative de Bordeaux, le contentieux des 44 millions de mètres cubes d'eau attribués aux irrigants.

Un apéro et un repas militant à prix libre a permis de faire une pause conviviale. L'après-midi a été animé par le Collectif Bassines non merci qui a fait un point étape des actions déjà menées et de celles à prévoir.

Alain MICHAUD (clp)

Découverte

Près de 6.000 visiteurs pour Le Ban de la distillation



Distillerie historique des Cognac Naud *TLC*

Du 23 au 25 octobre, le quatrième Ban de la distillation a une nouvelle fois fait le plein de curiosité et de découvertes. Avec près de 6.000 visiteurs et plus de 80 expériences proposées, le rendez-vous confirme son attractivité et son potentiel pour le développement de l'œnotourisme en Charente.

Trois jours pour découvrir, expérimenter, rencontrer et surtout partager : le quatrième Ban de la distillation a tenu ses promesses. Du 23 au 25 octobre, près de 6.000 visiteurs ont répondu présent pour profiter d'un programme riche de plus de 80 expériences différentes, proposées en majorité gratuitement.

Visites de distilleries, découvertes de savoir-faire et rencontres autour de l'univers du cognac : l'événement offre une occasion privilégiée de pousser des portes parfois méconnues et de plonger au cœur d'un patrimoine vivant. Une formule qui séduit, comme en témoigne la fréquentation de cette nouvelle édition.

Des visiteurs venus de loin

Au-delà du nombre de participants, c'est aussi l'origine des visiteurs qui témoigne de l'intérêt grandissant pour le festival. Certaines expériences attirent bien au-delà du territoire charentais. À la distillerie de la Tour, par exemple, sur un groupe de dix personnes, sept venaient de régions plus éloignées. Un chiffre particulièrement encourageant pour les organisateurs : il montre que le Ban de la distillation peut devenir un véritable motif de déplacement touristique, tout en contribuant au rayonnement du cognac et de ses savoir-faire. Cette capacité à attirer un public extérieur au territoire constitue un levier intéressant pour l'œnotourisme, en invitant les visiteurs à découvrir les distilleries, mais aussi à prolonger leur séjour et à explorer les richesses locales.

Gratuité et réservations : un équilibre à trouver

Si le bilan est largement positif, l'organisation peut néanmoins identifier quelques pistes d'amélioration. La plupart des expériences, souvent gratuites, fonctionnaient sur inscription. Or, certains visiteurs ayant réservé ne se sont finalement pas présentés.

Un désistement qui peut sembler anodin, mais qui a des conséquences concrètes : les places laissées vacantes auraient pu permettre à d'autres personnes de participer et de profiter de ces découvertes.

La gestion des réservations constitue donc un point à peaufiner pour les prochaines éditions. L'enjeu sera de mieux anticiper ces absences, sans perdre ce qui fait aussi la force du festival : une majorité d'expériences accessibles gratuitement au plus grand nombre.

Un rendez-vous qui prend de l'ampleur

Avec près de 6.000 visiteurs en trois jours, une offre de plus de 80 expériences et une fréquentation qui dépasse les frontières régionales, ce quatrième Ban de la distillation s'achève sur un très beau succès.

L'événement confirme l'intérêt du public pour les coulisses de la production du cognac et pour les rencontres avec celles et ceux qui font vivre ce patrimoine. Il démontre également que la distillation peut être bien plus qu'un savoir-faire : une véritable porte d'entrée vers la découverte d'un territoire.

De quoi envisager la suite avec optimisme, en s'appuyant sur cette dynamique pour faire grandir encore le festival et renforcer l'attractivité œnotouristique du cognac.

TLC



Balade sur la demoiselle *TLC*

Cognac

La Médiathèque de Cognac cultive le partage et la découverte

Lecture, musique, échanges et éveil des tout-petits : en novembre, la Médiathèque de Cognac propose plusieurs rendez-vous pour tous les âges, placés sous le signe de la convivialité et de la découverte.

Le mercredi 18 novembre, de 14 h à 16 h, le rendez-vous « Entre elles », animé par le Planning familial 16, offrira aux femmes un espace de parole bienveillant pour échanger librement, s'informer et faire entendre leur voix, sans jugement.

Les plus jeunes ne sont pas oubliés ! Avec « Petits bouts d'histoires », Élisabeth invite les enfants de 0 à 3 ans à plonger dans un univers de contes, de tendresse et d'amitié. Deux séances sont proposées : jeudi 19 novembre à 10 h 30 et mercredi 25 novembre à 10 h.

Le vendredi 20 novembre, place à l'éveil des sens avec deux ateliers dédiés aux parents et aux bébés, dans le cadre du Mois des parents. À 9 h 30, « À petits petons », animé par Mathilde Miot-Ortiz, musicienne des Ateliers Baba-Yaga, invite petits et grands à partager comptines gestuelles et jeux de mouvement. À 11 h, « Lien sonore » propose d'explorer les sons, la voix et les instruments pour éveiller les oreilles des tout-petits et renforcer la complicité parent-enfant.

Autant d'occasions de se retrouver, de s'émerveiller et de faire vivre la culture ensemble, de la petite enfance à l'âge adulte.



Une belle médiathèque. *@ville de Cognac*

TLC

Les ateliers « Petits bouts d'histoires », « À petits petons » et « Lien sonore » se déroulent sur inscription. Renseignements auprès de la Médiathèque de Cognac.

Randonnée « Châtaignes et Bourru » Châtaignes grillées et vin bourru ont régalé 132 randonneurs le 11 octobre, lors d'une sortie enrichie cette année d'un troisième parcours pédestre.

Merveilleuses saveurs pour les papilles des randonneurs



Quelque 132 randonneurs sont venus s'inscrire sous la Halle à partir de 8h30. C.D.(clp)



Les châtaignes grillées sur la flamme dans la poêle à trous ont fait le bonheur des randonneurs. C.D.(clp)

BROSSAC

Pour la 22e édition, le comité des fêtes brossacais a organisé sa randonnée « Châtaignes et Bourru » avec un troisième petit circuit pour les marcheurs.

« *Cette année, un troisième petit circuit pédestre de simplement 6 km est venu pour la première fois compléter les deux parcours habituels de 9 et 13 km,* laisse remarquer Maxime Landry, président du comité des fêtes brossacais. *Et il semble avoir vraiment fait le bonheur de plus d'une quarantaine de marcheurs qui ont pu ainsi ne prendre le départ qu'une heure plus tard à 9h30* . » De plus, il a aussi offert sa propre pause ravitaillement, chemin des Écureuils.

Ce dimanche matin 11 octobre, un superbe temps d'arrière-saison, digne d'un été de la saint Michel qui se prolonge, a vu la traditionnelle sortie « Châtaignes et Bourru » connaître un vrai succès. En effet, à partir de huit heures et demie, dans le petit matin un peu frisquet, quelque 132 randonneurs ont été accueillis pour les inscriptions avec le café sous les halles.

À mi-parcours, non loin de « La Boissette », en pleine nature, l'intendance a su précéder les participants. Une savoureuse pause ravitaillement reconstituante a permis à tous de s'attarder un moment afin de déguster divers fruits et surtout les châtaignes de l'année grillées sur la flamme dans une grande poêle trouée. Un vin blanc local encore « bourru » a fait l'unanimité des gourmets.

Au retour, le verre de l'amitié laisse les randonneurs unanimes exprimer leur satisfaction.

C.D.(clp)

Les échos de la paroisse

BARBEZIEUX - BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE - BARRET

Messes

Samedi 31 octobre à 18 heures à Touvérac, à Montboyer et Villebois Lavalette et à 17 heures 30 à Saint Amant de Montmoreau.

Dimanche 1er novembre à 10 heures 30 à Barbezieux et Chalais, à 9 heures à Blanzac et 11 heures à Montmoreau.

Lundi 2 novembre à 10 heures 30 à Barbezieux, à 18 heures à Sainte Radegonde, à 10 heures à la Chapelle de Chalais et 10 heures 30 à Montmoreau.

Samedi 7 novembre à 18 heures à Blanzac et Berneuil.

Dimanche 8 novembre à 10 heures 30 à Barbezieux, Chalais et Montmoreau.

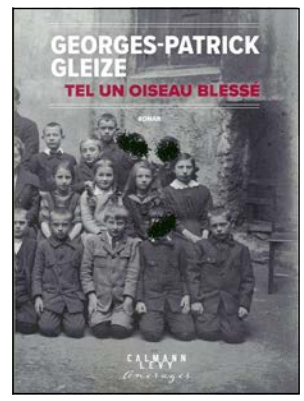
Contact

Chaque mardi après-midi de 14 à 17 heures, permanence à la salle Saint Nicolas Baignes, parking Saint Nicolas ; Mail : parbaignes@gmail.com ; site internet : Barbezieux.catholique.fr.

Vous pouvez également joindre le presbytère de Barbezieux au 05.45.78.61.27.

Reçu à la rédaction

Tel un oiseau blessé



Georges-Patrick Gleize, agrégé d'histoire, membre de l'Académie des arts, lettres et sciences du Languedoc, publie le roman *Tel un oiseau blessé* aux éditions Calmann Levy. Un récit ancré sur les terres ariégeoises au suspens palpitant, riche en rebondissements et en émotions.

Alexandre Borderie, gérant d'un supermarché apprécié de tous, est retrouvé mort sur le parking de son magasin, la nuque brisée, une silhouette de choucas tamponnée sur le front. Quelques années plus tard, deux autres hommes subissent le même sort. Aucun lien apparent, sinon une signature macabre...

Tout juste retraitée de la gendarmerie, l'adjudant-chef Catherine Lemonnier accepte de se pencher sur ce cold case que ses anciens collègues n'ont pas su élucider.

Plus de souplesse pour votre budget !

Offre d'abonnement intégral (papier + internet) trimestriel

17,50 € PAR TRIMESTRE

Exclusivement par prélèvement* : pour un règlement échelonné et automatique

CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 19h le jeudi dans votre espace Abonné

+ Les articles en illimité sur courrier-francais.com

+ Le journal livré chez vous chaque semaine



MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre RIB dans une enveloppe NON AFFRANCHIE :

Groupe Courrier Français - Service Abonnement
Le Courrier Français - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

À RÉCEPTION DES ÉLÉMENTS, NOUS VOUS ENVERRONS UN MANDAT SEPA POUR L'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT CHAQUE TRIMESTRE

* Avec le prélèvement, vous autorisez le créancier LE COURRIER FRANÇAIS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous pourrez suspendre l'exécution par simple lettre recommandée avec AR à adresser au journal.

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Courrier français CHARENTE

ATTENTION BOUCLAGE AVANCÉ

En raison du mercredi 11 novembre 2026 férié, nous avançons nos délais de bouclage des annonces légales pour les parutions du 12 & 13 nov.

Merci de transmettre vos textes dans les délais indiqués ci-dessous. Nous vous remercions de votre compréhension.

Une équipe à votre écoute du lundi au vendredi, par téléphone au **05 56 44 72 24** ou **annonces.legales@alcregie.com**

S46 : horaires de bouclage du 11 novembre 2026

24 *(Courrier Français de Gasc.-Péri.)*	Lundi 9 nov. **à 17h**
86 *(Courrier Français de la Vienne)*	Lundi 9 nov. **à 17h**
17 *(l'Hebdo de Charente-Maritime)*	Mardi 10 nov. **à 10h**
63 *(Semeur Hebdo)*	Mardi 10 nov. **à 10h**
33 *(Courrier de Gironde)*	Mardi 10 nov. **à 10h**
16 *(Courrier Français de Charente)*	Mardi 10 nov. **à 11h**
17 *(l'Angérien Libre)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
44-85 *(l'Écho de l'Ouest)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
40-47-82 *(Courrier Français de Gasc.-Péri.)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
19 *(La Vie Corrézienne)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
41 *(La Renaissance du Loir-et-Cher)*	Mardi 10 nov. **à 15h**
33 *(Le Journal du Médoc)*	Mardi 10 nov. **à 15h30**

Courrier français

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

TESTAMENT

A2628**738**

Notaires

Etude de Maître
Stéphanie BAILLET-LEON et
Séverine BAILLET-DUPIN,
Notaire à CHABANAIS (16),
5 rue Palant Lamirande

AVIS D'ENVOI EN POSSESSION

Maître Stéphanie BAILLET-LEON
5 rue Palant Lamirande
16150 CHABANAIS

Par testament du 24/11/2025 déposé le 22/10/2026 au rang des minutes de Maître Stéphanie BAILLET-LEON, notaire à CHABANAIS (16150) - 5 rue Palant Lamirande, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le tribunal de grande instance d'ANGOULEME.

Mme PEUTEUIL Anne Marie, demeurant 37 rue des Gots, Résidence Les Emeraudes, 16000 ANGOULEME, née LOLMEDE, le 06/08/1936 à ANGOULEME, décédée le 13/10/2026 à ANGOULEME, a institué plusieurs légataires universels.

Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois à compter du 23/10/2026 entre les mains du Notaire chargé du règlement de la succession.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

CONSTITUTIONS

A2629**129**

CABINET CHASSAIN AVOCAT

Société d'Avocat
91, boulevard de Bretagne
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
contact@cabinet-chassain.com
Tél. 05.45.94.50.71

SAS SIMM
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1 003 405 euros
Siège social : 295 rue des Jardins - 16170 SAINT-AMANT-DE-NOUÈRE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 octobre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SAS SIMM.
Siège : 295 rue des Jardins - 16170 SAINT-AMANT-DE-NOUÈRE.
Durée : 99 ans
Capital : 1 003 405 euros, constitué intégralement d'apports en nature.
Objet : La prise de tous intérêts et participations par tous moyens, apports, souscriptions, achats d'actions, d'obligations et de tous droits sociaux dans toutes sociétés, affaires ou entreprises ; l'administration, la gestion, la cession, le contrôle et la mise en valeur de ces participations ; La fourniture de services, le conseil et l'assistance en matière de traitement de l'information, de gestion, de financement et d'administration des entreprises.
Présidente : Madame Stéphanie MOLLARD, demeurant 295 rue des Jardins - 16170 SAINT-AMANT-DE-NOUÈRE.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et dispose d'un nombre de voix égal à celui des actions qu'il possède.
Transmission des actions : Les cessions d'actions de l'associée unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les transmissions d'actions sont soumises à agrément conformément aux dispositions statutaires.
Immatriculation RCS d'ANGOULEME.
Pour avis.

DIVERS

A2629**179**

RECTIFICATIF A L'ANNONCE PARUE DANS LE COURRIER FRANÇAIS 16 EN DATE DU 9 OCTOBRE 2026 CONCERNANT LA SOCIETE **«BLANCHIER REPROGRAPHIE»**

Il fallait lire :
L'ISLE D'ESPAGNAC (Charente) 111, Rue de la Quintinie, à dater du 18 septembre 2026.
Au lieu de :
L'ISLE D'ESPAGNAC (Charente) 11, Rue de la Quintinie, à dater du 18 septembre 2026

DISSOLUTION PAR TUP

A2629**093**

SFP Conseils Associés

Société d'Avocats FORESTAS - DUBOIS - PERVERIE - DUBROCA
51 route de Royan, 16710 Saint-Yrieix,
Tél : 05 45 92 82 77 / Fax : 05 45 95 94 61
www.sfpconseils.fr
LES GOURMANDISES
SARL au capital de 1.500 €
Siège social : 5 LD REJALLANT, CAMPING LE REJALLANT
16700 CONDAC
RCS d'ANGOULEME n°504 221 565

AVIS DE DISSOLUTION

Suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30/09/2026, l'associé unique CAYAMAVIC, SARL au capital de 250.000 €, située au 5 LD REJALLANT CAMPING LE REJALLANT 16700 CONDAC immatriculée au RCS d'ANGOULEME sous le n°790 888 804 a décidé la dissolution sans liquidation de la société à compter du 30/09/2026, entrainant la transmission universelle de son patrimoine, conformément aux termes de l'article 1844-5, al. 3 du Code Civil. Les créanciers peuvent former opposition dans les 30 jours suivant la publication au BODACC.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2628**745**

Notaires

SELARL PROUST & ASSOCIES
Notaires
79 Avenue de Korb
BP 70022
16230 MANSLE

MONTBRON LAVAGE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10.000,00 euros
Siège social : Le bénétou
16220 MONTBRON
844 771 584 RCS ANGOULEME

Suivant décision collective des associés en date du 25 septembre 2026, il résulte que :

Les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont :

Approuvé les comptes de liquidation ;

Donné quitus au liquidateur Monsieur DASNIAS Jean-Pierre demeurant 2 route de la petite Breuille, 16260 CHASSENEUIL SUR BONNIEURE et décharger ce dernier de son mandat ;

Prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de ANGOULEME.

Mention sera faite au RCS : ANGOULEME

A2628**584**

SFP Conseils Associés

WIKOLOR

SASU en liquidation au capital de 2 000 €

Siège social : 1 RUE DE LA TYNE

16700 BARRO

RCS d'ANGOULEME n°980 209 670

AVIS DE LIQUIDATION

L'assemblée générale extraordinaire du 15/10/2026 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. DEGHILAGE Arnaud, demeurant 1, rue de la Tyne 16700 BARRO de son mandat, lui a donné quitus de la gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 15/10/2026.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'ANGOULEME.

MODIFICATIONS

A2628**645**

AVOCATS TEN

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

HGDMS

SAS au capital de 40 000 euros
Siège social : 5 avenue Paul Desfarges
16000 ANGOULEME
789 361 870 RCS ANGOULEME

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 29 avril 2026, il résulte que la société DUO SOLUTIONS H CAC, domiciliée 28 rue de Gabiel 79180 CHAURAY, 931 429 021 RCS NIORT, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de DUO SOLUTIONS ENTREPRISE, pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur.

POUR AVIS
Le Président

A2628**658**

CABINET CHASSAIN AVOCAT

Société d'Avocat
91, boulevard de Bretagne
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
contact@cabinet-chassain.com
Tél. 05.45.94.50.71

SEMI REMORQUE SERVICE PLUS SR+
Société par actions simplifiée au capital de 92 400 €
Siège social : 8 rue des Bufajasses ZA de Fontaine 16440 ROULLET-SAINT-ESTÈPHE
512 394 495 RCS ANGOULÊME

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 25 juin 2025, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat de la société IN EXTENSO CHARENTE, commissaire aux comptes, arrivé à expiration, et de ne pas procéder à son remplacement.

Mention sera faite au RCS d'ANGOULÊME.

Pour avis.

A2628**719**

CABINET CHASSAIN AVOCAT

Société d'Avocat
91, boulevard de Bretagne
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
contact@cabinet-chassain.com
Tél. 05.45.94.50.71

L'assemblée générale extraordinaire de la société dénommée «**SCI CEDIMMO**», Société civile immobilière au capital de 2 000 € dont le siège social est à SAINT-AMANT-DE-BOIXE (16330) rue du Sentier, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGOULEME sous le numéro 844 365 411, a nommé, à compter du 19 octobre 2026, en qualité de gérante, Madame Eliane LOIZEAU, demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE (16710) 14 rue Gérard Philippe, en remplacement de Monsieur Cédric LOIZEAU, démissionnaire.

Pour avis.

A2628**728**

FIDAL AVOCATS

SARL E.P.V.
Société à responsabilité limitée
au capital de 160 000 euros
Siège social : 5 Chemin du Maine Gaillard
16200 BOURG CHARENTE
304 689 094 RCS ANGOULÊME

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire date du 30 Septembre 2020, l'assemblée générale statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

Pour avis

A2629**066**

FIDAL AVOCATS

19100 BRIVE

Suivant décision du 30.06.2026, l'associée unique de la société ADVENTURE XO, SASU au capital de 10 000 €, dont le siège est à CHAMPNIERS (16430) - 1710 rue des Platanes, Siren 939 032 033 RCS ANGOULEME, statuant conformément à l'article L 225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention sera faite au RCS de ANGOULEME. **Pour avis.**

A2628**777**

SFP Conseils Associés

Les associés de la «SCI BMP DE LA PLAINE» ayant son siège social au 86 Avenue Maryse Bastié ZI n°3 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC 803 903 251 RCS ANGOULEME, ont décidé le 22/10/2026 une réduction de capital non motivée par des pertes de 5 000 Euros à 4 250 Euros.

Pour avis

A2628**662**

SFP Conseils Associés

La gérante de la SCI «COM' A LA MAISON» au capital de 2 000 Euros 914 263 330 RCS ANGOULEME, donne avis de sa décision du 01/09/2026 de transférer le siège social du 289 Bis Rue Fontchaudière 16000 ANGOULEME au 289 Rue Fontchaudière 16000 ANGOULEME, à compter de la date précitée.

DISSOLUTIONS

A2628**734**

JURICA

Société d'Avocats JURICA
www.jurica.fr

SCI SOYAUX CROIX BLANCHE

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 1.500 €
Siège social : ZE La Penotte
16410 GARAT
491 012 019 RCS ANGOULEME

Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 15/10/2026, la société a été dissoute par anticipation.

M. Patrick LECANTE, demeurant 38 bis rue d'Artagnan 16800 SOYAUX, précédemment Gérant a été nommé Liquidateur et le siège de la liquidation fixé : ZE La Penotte 16410 GARAT.

Pour avis, le Liquidateur.

A2628**325**

Notaires FRANÇOIS

Maître Marie-Charlotte FRANÇOIS
NOTAIRE
50, rue de Saintes
16000 ANGOULEME

SCI LA BASTIDE

SCI au capital de 304,90 €

Siège social : 4 CHEMIN DU RANZEUIL

16330 VARS

RCS d'ANGOULEME n°394 466 015

AVIS DE DISSOLUTION

L'assemblée générale du 14/10/2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 14/10/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. LACOMBE Jean, demeurant 4 chemin du Ranzeuil 16330 VARS et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce d'ANGOULEME.

A2628**727**

Notaires

SELARL PROUST & ASSOCIES
Notaires
79 Avenue de Korb
BP 70022
16230 MANSLE

SCI DU MOULIN DE LA PYRAMIDE
Société Civile Immobilière
Au capital de 304.500,00 euros
Siège social : le petit Souil, moulin de la pyramide, 16170 VAUX ROUILLAC
RCS d'ANGOULEME : 492 856 562

L'assemblée générale extraordinaire a décidé, le 28 septembre 2026, la dissolution anticipée de la société, à compter de ce même jour, désigné en qualité de liquidateur Monsieur Gérard LECHELLE demeurant 76 bis rue des Chabannes, 16200 JARNAC.

Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur, soit au 76 bis rue des Chabannes, 16200 JARNAC.

Mention sera faite au RCS d'Angoulême.

Courrier Journal MEMBRE du réseau ALC RÉGIE

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT, choisissez un SERVICE PREMIUM pour vos annonces légales : annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Payez EN LIGNE
Attestations INSTANTANÉES
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Thierry COURANT
06 61 65 04 59
t.courant@alcregie.com

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

Annonces administratives, judiciaires et légales...
à chacun sa solution !

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE


© Manuel Moutier - France Télévisions

Les Disparus des Argonnes

France 2 présente *Les Disparus des Argonnes*, une fiction inspirée de l'affaire des disparus de Mourmelon. En 1981, Gilles, un jeune homme effectuant son service militaire, disparaît alors qu'il devait rentrer en permission. Inquiète, sa mère, Jocelyne, contacte les autorités militaires. Pour ces dernières, aucun doute : son fils a déserté. Mais Jocelyne refuse de croire à cette version et mène ses propres recherches. Très vite, elle découvre que d'autres militaires de la région ont également disparu dans des circonstances similaires. Avec l'aide de leurs familles, elle se lance alors dans un combat acharné pour découvrir la vérité. Alix Poisson incarne cette mère déterminée à obtenir justice. La série *Les Disparus des Argonnes* est adaptée du roman du même nom de Julie Peyr, lui-même inspiré de faits réels : dans les années 1980, huit appelés du contingent sont portés disparus dans les alentours de Mourmelon, dans la Marne. Malgré des circonstances troubles, l'armée les accuse de désertion, retardant ainsi le lancement d'une enquête officielle. *« C'est un fait divers relativement connu en France, qui reste une énigme puisqu'il n'a jamais été résolu. Ce qui m'a interpellée, c'est que les disparus soient tous des jeunes hommes et que l'institution militaire ait nié qu'ils aient pu disparaître contre leur gré »*, a expliqué Julie Peyr lors d'une conférence de presse au Festival de la fiction de La Rochelle 2026.

Mercredi 4, France 2, 21 h 10

LES ESSENTIELS

1917
6 avril 1917, dans le nord de la France. La reconnaissance aérienne repère un retrait tactique des troupes allemandes pour piéger les Britanniques sur la ligne Hindenburg. Deux jeunes combattants anglais peu expérimentés sont chargés d'aller les prévenir de cette embuscade. Ce film de guerre a été récompensé par trois Oscars en 2020.
Lundi 2, France 3, 21 h 10

Lorie : Derrière la positive attitude
Lorie, la pop star des années 2000, se raconte dans un documentaire tourné durant trois années. La chanteuse revient sur les moments importants de sa vie : le succès, les concerts, mais aussi les désillusions et les drames. Ses parents, amis et artistes témoignent également.
Mardi 3, W9, 21 h 25

Cancer : la vie devant
Aujourd'hui, 67 % des personnes atteintes d'un cancer guérissent et elles seront 80 % en 2040 (d'après l'Institut Gustave Roussy). Pour changer le regard sur la maladie, M6 propose un documentaire événement qui donne la parole à des malades et à leurs proches, célèbres ou anonymes, ainsi qu'à plusieurs médecins.
Mardi 3, M6, 21 h 10

SAMEDI


Le voyageur, France 3

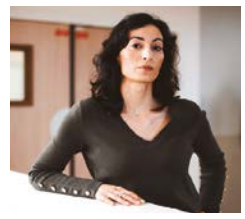
TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
STAR ACADEMY
Présenté par Nikos Aliagas
23.45 Star Academy
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
N'OUBLIEZ PAS LES PAROLES
Présenté par Nagui
23.25 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LE VOYAGEUR 10
22.45 Le voyageur, série
CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : PERPIGNAN / TOULON
Top 14 - 8e journée
22.55 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.15 L'intermédiaire (Relay), film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Présenté par Ismaël Khelifa
22.40 Échappées belles
M6
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES 10
Avec Alyssa Diaz
22.45 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
DRACULA : LA VÉRITABLE HISTOIRE
22.30 Zombies, doc.

DIMANCHE


Ici et là-bas, TF1

TF1
21.10 FILM
ICI ET LÀ-BAS
23.00 Esprits criminels, série
FRANCE 2
21.10 FILM
FLO
23.20 La foil histoire de la Route du Rhum, doc.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LES ENQUÊTES DE VÉRA 10
Avec Brenda Blethyn
22.40 Les enquêtes de Véra
CANAL+
21.05 SPORT
RUGBY : PAU / TOULOUSE
Top 14 - 8e journée
23.00 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.20 Formule 1 : Grand Prix de Mexico, sport
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
TRAHISONS, L'ART DE ROMPRE EN POLITIQUE
22.40 Chirac sous les Tropiques, petits arrangements avec la République, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
23.15 Enquête exclusive
ARTE
21.00 FILM
REBECCA
23.05 Dans l'ombre d'Hitchcock, doc.

LUNDI


La terre et le sang, France 2

TF1
21.10 SÉRIE
CAT'S EYES
Avec Camille Lou
22.15 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LA TERRE ET LE SANG 10
22.55 Goldfinger, film
FRANCE 3
21.10 FILM
1917 10
23.10 La ligne bleue, doc.
CANAL+
21.10 SÉRIE
SINGAPURA
Avec Nailia Harzoune
22.45 Spinners, Saison 2 - Épisode 2, série
23.35 Déambulations - Feu Chatterton à l'Espace Niemeyer, spectacle
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
SUR LE FRONT
Magouilles dans nos étangs
22.55 C ce soir, mag.
M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Présenté par Karine Le Marchand
23.15 L'amour vu du pré
ARTE
20.55 FILM
LA BELLE ÉQUIPE
Avec Jean Gabin
22.40 Confession d'une pécheresse, film

MARDI


Ceux qui comptent, Canal+

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
Présenté par Denis Brogniart
23.25 Une famille en or, jeu
FRANCE 2
21.10 FILM
THE APPRENTICE
Avec Sebastian Stan
23.05 Spéciale Mid-terms : Trump quitte ou double, doc.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
ALEX HUGO 10
22.40 Alex Hugo, série
CANAL+
21.10 FILM
CEUX QUI COMPTENT
22.45 Super plan, mag.
23.15 L'affaire Bojarski, film
FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
MIGRAINE : LA FIN DU CASSE-TÊTE ?
21.55 Débat : migraine : la fin du casse-tête ?, , débat
22.55 C ce soir, mag.
M6
21.10 DOCUMENTAIRE
CANCER : LA VIE DEVANT
22.55 Opérations miracles : quand les médecins redonnent de l'espoir, doc.
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
ARMEMENT EUROPÉEN : DES MILLIARDS POUR QUOI FAIRE ?
22.30 Finlande-Russie : le nouveau front ?, doc.

MERCREDI


Les enfants des autres, Arte

TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER 10
22.50 Tracker, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LES DISPARUS DES ARGONNES
23.05 L'affaire d'Outreau, doc.
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
DES RACINES & DES AILES
Présenté par Carole Gaessler
23.00 Sans filtre, débat
CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : LENS / CÔME
Champions League - 4e journée
22.55 Canal Champions Club le débrief, mag.
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
LA GRANDE LIBRAIRIE
Présenté par Augustin Trapenard
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT
Présenté par Karine Le Marchand
22.50 La France a un incroyable talent, ça continue
ARTE
21.00 FILM
LES ENFANTS DES AUTRES
22.40 Trois pères et un bébé, doc.

JEUDI



Le grand concours, TF1

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LE GRAND CONCOURS
Avec Arthur
23.45 Le grand concours
FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
CASH INVESTIGATION
Présenté par Élise Lucet
23.00 Plateau, débat
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À LILLE
Avec Annelise Hesme
22.50 La France en vrai, doc.
CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : LEVERKUSEN / MARSEILLE
Europa League - 4e journée
22.55 Soir d'Europe le débrief, mag.
FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
PHARE D'ALEXANDRIE, LES DERNIERS SECRETS
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
WANTED : ATTRAPE-MOI SI TU PEUX !
23.20 Wanted, les secrets de cette course folle, jeu
ARTE
20.55 SÉRIE
ANATOMÍA DE UN INSTANTE
22.35 Anatomía de un instante, série

VENDREDI

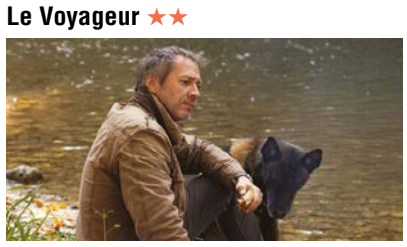

Super Mario Galaxy…Canal+

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
STAR ACADEMY
Présenté par Nikos Aliagas
23.45 Star Academy
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
SIMON COLEMAN
Avec Jean-Michel Tinivelli
22.55 Simon Coleman, série
FRANCE 3
21.10 DIVERTISSEMENT
LA BOÎTE À SECRETS
Présenté par Faustine Bollaert
23.20 La boîte à secrets
CANAL+
21.10 FILM
SUPER MARIO GALAXY, LE FILM
22.45 Cocorico 2, film
FRANCE 5
21.05 FILM
DES HOMMES D'INFLUENCE
Avec Dustin Hoffman
22.40 Catherine Leroy, une Française dans la guerre du Vietnam, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
ON N'EST PAS D'ACCORD !
Présenté par Julien Courbet
23.05 On n'est pas d'accord !, mag.
ARTE
20.55 FILM
LA BELLE AFFAIRE
Avec Sandra Hüller
22.45 "Hallelujah" : Leonard Cohen, doc.

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

Le Voyageur ★★



Le capitaine Yann Kandinsky, interprété par Bruno Debrandt, reprend du service. Il a été contacté par Henri Bonnal, un tueur en série qu'il a envoyé derrière les barreaux dans un épisode de 2022. Ce dernier est convaincu que Jacques Augier, un homme rencontré en prison et condamné pour le meurtre de sa femme et de ses deux enfants il y a seize ans, est innocent ! **Samedi 31, France 3, 21 h 10**

Ici et là-bas ★★

Adrien, incarné par Hakim Jemili, vit au Sénégal depuis une quinzaine d'années, jusqu'au jour où un souci de visa le force à revenir en France. Le jeune homme, Africain de cœur, vient chercher de l'aide à Paris auprès de Sékou, joué par Ahmed Sylla, un cousin éloigné de sa femme. Commercial pour une entreprise spécialisée dans les produits de terroir, ce dernier nie à l'inverse ses origines africaines. **Dimanche 1er, TF1, 21 h 10**

Singapura ★★

Canal+ présente la série *Singapura*, adaptée du roman *L'Expatriée* d'Elsa Marpeau. On y suit Justine, journaliste française, sur le point de commencer une nouvelle vie avec sa famille à Singapour. Pour leur arrivée, une fête est organisée par la communauté d'expatriés. Justine va rencontrer Elisa, une femme libre et magnétique. Très vite, Elisa disparaît et un inspecteur est chargé de l'affaire… Naïlia Harzoune incarne Justine. **Lundi 2, Canal+, 21 h 10**

Sur le front ★★



Le magazine d'Hugo Clément s'intéresse à la folie des croisières et dénonce l'impact de ce tourisme de masse sur la planète. Afin de respecter les normes limitant les rejets de soufre dans l'atmosphère, les armateurs ont adopté une nouvelle technique : les laveurs de fumées à eau. Une fois au large, les eaux acides chargées de métaux lourds et de polluants sont rejetées directement dans l'océan. **Lundi 2, France 5, 21 h 05**

Dr Death ★★

Cette minisérie est adaptée d'une terrifiante histoire vraie : celle de Christopher Duntsch. Ce dernier, incarné ici par Joshua Jackson, est un neurochirurgien brillant, dont la réputation n'est plus à faire. Mais derrière ses diplômes prestigieux, ce spécialiste de la colonne vertébrale cache un terrible vice : lors de ses opérations, il ne peut s'empêcher de s'en prendre à ses patients. **Lundi 2, TF1 Séries Films, 21 h 10**

The Apprentice ★★

The Apprentice retrace l'ascension fulgurante de Donald Trump dans les années 70 et 80. C'est dans un club privé de Manhattan que Donald rencontre l'avocat Roy Cohn, connu pour ses méthodes brutales et ses réseaux tentaculaires. Ce dernier devient alors son mentor, lui transmettant ses trois règles qui lui serviront plus tard : attaquer sans relâche, ne jamais reconnaître ses torts et toujours se proclamer vainqueur. **Mardi 3, France 2, 21 h 10**

Alex Hugo ★★



Samuel Le Bihan réalise pour la première fois un épisode d'*Alex Hugo*, dans lequel il retrouve son complice Lionnel Astier. Le personnage d'Angelo est en effet confronté à la disparition inexpliquée de sa compagne. La gendarmerie de Grenoble est mobilisée mais il va solliciter l'aide de son ancien collègue de la police rurale… Alex Hugo part ainsi enquêter dans la vallée de la Romanche. **Mardi 3, France 3, 21 h 10**

Le Phare d'Alexandrie, les derniers secrets ★★

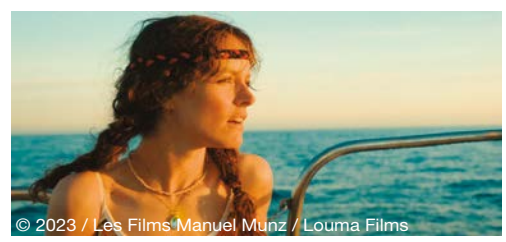
Le célèbre phare d'Alexandrie renaît grâce à une enquête scientifique et des prouesses technologiques. Des vestiges monumentaux du phare, engloutis sous les eaux de la Méditerranée, ont récemment été remontés à la surface, permettant de reconstituer l'histoire de ce monument hors norme de l'Antiquité qui s'élevait à 103 mètres de hauteur. **Jeudi 5, France 5, 21 h 10**

La Belle Affaire ★★

En juillet 1990, l'Allemagne est en pleine réunification. En ex-RDA, les habitants se retrouvent sans emploi les uns après les autres. C'est dans ce climat morose que vivent Maren, Robert et Volker, trois amis de longue date, vont découvrir un véritable trésor au fond d'un bunker : des amas de billets de banque ! Malheureusement, les marks est-allemands ne sont plus en vigueur depuis peu. À moins qu'il soit encore temps de faire le change… **Vendredi 6, Arte, 20 h 55**

COUP DE PROJECTEUR

Flo


© 2023 / Les Films Manuel Munz / Louma Films

Les skippers de la Route du Rhum, la course transatlantique en solitaire reliant Saint-Malo à Pointe-à-Pitre, prennent le départ ce dimanche. À cette occasion, France 2 diffuse *Flo*, le biopic hommage à Florence Arthaud, première femme à avoir remporté la célèbre compétition en 1990. Issue d'une famille aisée, la jeune Florence (jouée par Stéphane Caillard) voit son existence basculer à 17 ans, suite à un accident de la route. Après six mois de coma et deux ans de rééducation, la miraculée décide de prendre sa vie en main et de réaliser son rêve : devenir navigatrice. Elle va alors se heurter au machisme ambiant et à l'incompréhension de ses proches… Ce film réalisé par Géraldine Danon, une amie de Florence Arthaud, est librement basé sur le livre de Yann Queffélec, *La Mer et au-delà*. Toutefois, le long métrage a été critiqué par la famille de la navigatrice et son ex-compagnon, Olivier de Kersauson.

Dimanche 1er, France 2, 21 h 10

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

Sur les chemins de Jeanne Ce documentaire rend hommage à celle qui a donné son nom aux maisons médicales Jeanne Garnier, une référence dans les soins palliatifs.
Lundi 2, 20 h 35

LIVRES EXPRESS PAR MARC-PAUL LEMAY



THE CAVE KING (T. 8)

Takao Demise (dessin) & Hajime Naehara (scénario)

► Doki Doki, 160 pages n&b, 7,95 €

The Cave King, le roi des cavernes ! Voilà qui résume bien le touffu scénario de ce prince exilé, condamné à construire une cité à l'autre bout du pays, et qui tombe sur une étrange cité abritant les vestiges d'une civilisation disparue. Personnages sympathiques, un soupçon de violence et une larme d'érotisme des créatures magiques à foison, on est bien dans du shônen destiné aux ados. Vif et rondement mené, ce manga ne dépare pas dans la bibliothèque des amateurs du genre. Amusant.

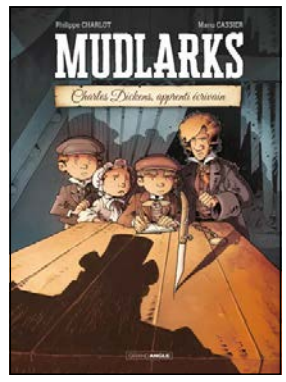


YON (T 4)

Camille Broutin

► Dargaud, coll Combo, 328 pages n&b, 14,50 €

Enfin la suite et la fin de la tétralogie de Camille Broutin ! Rappel : un internat de jeunes filles est envahi par des créatures mystérieuses qui ont la faculté de « digérer » tout ce qu'elles touchent. Et tout, c'est tout : tables, chaises, murs, animaux et êtres humains. Face à cette situation et isolées du monde, les pensionnaires s'organisent pour survivre et finissent par se déchirer. Dans ce quatrième et dernier tome, la tension arrive à son comble et tout finit par exploser dans un déchaînement de violence. Mais la porte reste entrouverte pour celles qui survivront à l'épreuve, à condition qu'elles parviennent à passer par-dessus la haine et les traumatismes passés.
Un manga fort par une autrice bourrée de talent.

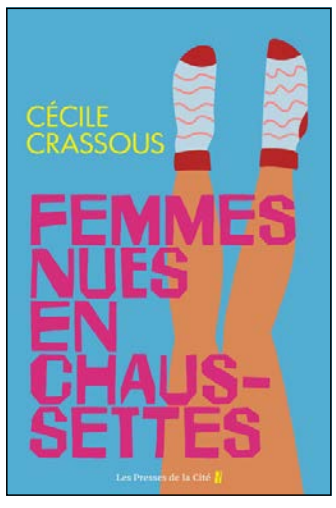


MUDLARKS

Philippe Chariot (scénario) & Emmanuel Cassiet (dessin)

► Bamboo, coll. GrandAngle, 64 pages, 16,90 €

Dans le Londres des XVIIIe et XIXe siècles, les mudlarks étaient ces personnes, souvent d'une pauvreté extrême, qui fouaillaient les rives de la Tamise pour y dégotter des objets perdus ou jetés pouvant leur rapporter quelques pièces. Fils d'un ouvrier jeté en prison, le jeune Charles découvre ce monde, bien loin du sien, où la violence côtoie la solidarité et la débrouillardise.
Charles sera, des années plus tard, un grand de la littérature britannique, connu pour ses dénonciations des conditions de vie des plus pauvres des citoyens anglais. Son nom ? Dickens.
Une belle mise en image d'une enfance déjà digne d'un roman.

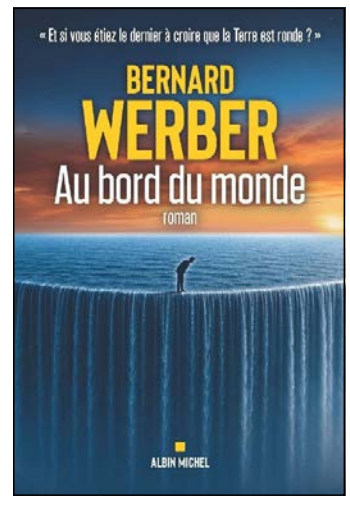


FEMMES NUES EN CHAUSSETTES

Cécile Crassous

► Presses de la Cité, 256 pages, 21 €

Emma, sage femme d'une quarantaine d'années, tente de surmonter son deuil : son mari est mort il y a un an et depuis, seul son métier semble la faire tenir. Jusqu'au jour où elle apprend que les embryons congelés que son mari et elle avaient confiés à un centre de fertilité vont être détruits. C'est à ce moment précis que trois de ses patientes, toutes plus foutraques les unes que les autres, décident de prendre les choses en main…
Personnages un tantinet caricaturaux, écriture plaisante, situations alternant drame et cocasserie : de quoi passer un agréable moment qui rappelle l'ambiance des films « de copains » des années 80, avec une interrogation — sans vraie réponse, mais est-elle possible ? — sur la notion de féminité.



AU BORD DU MONDE

Bernard Werber

► Albin Michel, 432 pages, 21,90 €

Lucien Loiseau, pigiste dans un magazine scientifique, espère une titularisation qui n'arrive jamais et se fait balader par son rédacteur en chef depuis des années. Incité à sortir des sujets « marrants », il fait un reportage sur les platistes, ces personnes qui pensent que la terre est plate.
Depuis ses débuts fracassant avec la série des Fourmis, Bernard Werber joue avec la science pour faire de la fiction. Il s'interroge ici sur l'influence des réseaux sociaux qui troublent les frontières entre croyances et faits avérés et prouvés. On retrouve les recettes qui ont fait son succès, dont l'inénarrable Encyclopédie du savoir relatif et absolu, fil rouge de son œuvre. Les aficionados apprécieront.

Éducation Remplacement de Parcoursup, places supplémentaires dans le supérieur, recrutements d'enseignants… Pour Marie-Caroline Missir, du think tank VersLeHaut, les mesures annoncées lundi 26 octobre témoignent d'« une écoute indéniable » de la contestation lycéenne.

« Le gouvernement a répondu concrètement aux demandes des jeunes »

Les annonces gouvernementales de ce lundi 26 octobre sur les lycées et l'enseignement supérieur sont-elles à la hauteur des attentes manifestées par les lycéens depuis un mois ?

Étant donné la situation extrêmement critique, le gouvernement n'avait pas d'autre choix que de répondre très concrètement aux attentes des lycéens. Je note dans cette réponse une écoute indéniable de ces revendications. Les remontées des lycéens sur la plateforme mise en place par le ministère de l'éducation nationale début octobre sont prises en compte et analysées. Je n'ai pas de souvenir ces dernières années d'une réaction aussi forte et rapide dans un contexte aussi dégradé. On peut noter aussi que les mesures concernées nécessitent des moyens, ce qui veut dire qu'elles feront l'objet d'amendements au budget en cours d'examen.

Ce qui est très étonnant, c'est la méthode choisie pour communiquer, avec ces annonces qui ont été faites par Matignon à des influenceurs avant les représentants syndicaux, et au moment même où le président de la république vilipendait les réseaux sociaux.

Le remplacement annoncé de Parcoursup, s'il répond aux demandes des syndicats, semble dépasser les attentes exprimées par les 100 000 lycéens qui ont répondu à la concertation en ligne. Ces derniers n'ont en effet placé ce sujet qu'à la sixième position et ne demandaient qu'une amélioration de ce portail d'accès au supérieur. Comment analysez-vous ce choix ?

Effectivement, j'ai été surprise des annonces sur Parcoursup, dans la mesure où l'ensemble des acteurs du supérieur, dont les présidents d'université eux-mêmes, sont unanimes pour dire qu'on ne saurait pas faire sans Parcoursup. Il s'agit donc à mon sens avant tout d'un signal politique.

On sait en réalité que le problème est ailleurs, dans l'engorgement à l'entrée dans le supérieur, dans le manque d'accompagnement à l'orientation tout au long du lycée… La cristallisation sur Parcoursup n'est que l'illustration de la désillusion quant à la promesse de massification de l'accès aux études supérieures.

Quelles limites voyez-vous aux annonces du gouvernement ?

Nous sommes ici dans une réponse extrêmement réactive à la crise, mais qu'en est-il de l'inscription dans le temps long ? D'ailleurs, sur Parcoursup, le gouvernement ne s'engage pas beaucoup car il renvoie à 2028 le remplacement de cette plateforme, c'est-à-dire lorsque ce ne sera plus lui qui sera en responsabilité. Or, nous sommes à un moment où l'éducation a besoin de stabilité, d'un engagement pluriannuel. Certes, l'inscription dans le temps long est difficile dans le contexte politique actuel, à quelques mois de l'élection présidentielle…

Par ailleurs, je vois dans les annonces de ce lundi beaucoup de choses intéressantes concernant l'accompagnement à l'orientation, avec un travail avec l'Onisep, ouvert aux parents, une immersion pour les lycéens dans l'enseignement supérieur. Mais ce qui m'étonne, c'est que rien de plus sur le sujet ne soit demandé aux enseignants. On se souvient des 54 heures annuelles prévues pour cet accompagnement dans la réforme Blanquer qui ne sont en réalité que partiellement faites. Mais il n'en est pas fait mention cette fois. Cela note bien la ligne de crête sur laquelle se trouve le gouvernement par rapport aux enseignants.

Enfin, si l'on veut s'inscrire dans le long terme, il faut faire attention à ne pas oublier l'école et le collège, qui certes ne bénéficient pas de représentants syndicaux pour porter la voix des élèves, mais qui sont les niveaux les moins bien dotés.



Le cortège de la Fage, un syndicat étudiant, lors de la manifestation du 13 octobre, à Paris. Plusieurs mesures pour les lycées et le supérieur ont été annoncées lundi 26 octobre 2026. *Jan Schmidt-Whitley / Le Pictorium/MaxPPP*

Les principales mesures annoncées

Parcoursup : une réforme de la plateforme d'orientation dès 2027, avant son remplacement annoncé en 2028.
Enseignement supérieur : 15 000 places supplémentaires, principalement en BTS et en IUT.
Effectifs par classe : un plafond de 28 élèves en seconde dès la rentrée 2027 dans les lycées les plus défavorisés, avant une généralisation en 2028.
Postes d'enseignants : annulation des 836 suppressions prévues au budget 2027 et création de 500 postes dans les lycées publics.
Rénovation : un plan de 5 milliards d'euros pour les lycées et les universités, essentiellement sous forme de prêts à taux réduit aux collectivités.
Bourses étudiantes : une indexation sur l'inflation.
Baccalauréat : une réflexion sur la suppression du contrôle continu en première et sur l'aménagement des spécialités pour alléger les emplois du temps.
Orientation : un débat sans vote était prévu le 28 octobre à l'Assemblée nationale sur l'accès à l'enseignement supérieur.

Recueilli par Clémence Houdaille

Justice Après l'attaque à caractère raciste présumé qui a fait un mort et sept blessés le 23 octobre à Trappes (Yvelines), la reprise de la garde à vue du suspect, interrompue pour raisons psychiatriques, relance la question de sa responsabilité pénale.

L'état psychiatrique du suspect de l'attentat de Trappes interroge

Kévin T. sera-t-il un jour jugé devant une cour d'assises pour l'attentat de Trappes (Yvelines) ? Ou sera-t-il déclaré pénalement irresponsable ? La question reste entière, même si la garde à vue de cet homme de 39 ans a repris lundi 26 octobre, après avoir été interrompue pour des raisons psychiatriques. Un nouvel examen médical a conclu que son état permettait la reprise des interrogatoires. « *Mais cela ne préjuge en rien de la suite, avertit le docteur Manuel Orsat, secrétaire général de la Compagnie nationale des experts psychiatres de cours d'appel (Cnepca). Ce n'est pas parce que cet individu a été interné à ce stade de la procédure qu'il sera forcément déclaré irresponsable lors de l'instruction.* »

Kévin T. est soupçonné d'avoir tué Pengo Bossio Wangi, un Français de 26 ans d'origine congolaise, et blessé sept personnes avec une arme à feu, vendredi 23 octobre, à Trappes. Très vite, le Parquet national antiterroriste (Pnat) s'est saisi des faits, qualifiés le soir même d'« *attentat terroriste, raciste* » par Emmanuel Macron. Placé en garde à vue, le suspect en était sorti samedi soir pour être transféré à l'infirmerie psychiatrique de la préfecture de police de Paris, après l'avis d'un psychiatre. Mais un nouvel examen, réalisé lundi, n'a révélé aucun signe de décompensation aiguë ni d'activité hallucinatoire ou délirante, selon le procureur national antiterroriste, Olivier Christen. La garde à vue a donc repris dans l'après-midi. Au cours de ses interrogatoires, le suspect a reconnu les faits, tout en contestant leur caractère raciste.

En garde à vue, un examen médical peut être demandé par la personne mise en cause ou ordonné par les autorités judiciaires. « *Si elle présente des troubles mentaux manifestes, le parquet peut aussi demander à un psychiatre de venir l'examiner. L'expert doit alors dire si l'état de la personne est compatible avec la poursuite de la garde à vue et si elle nécessite des soins. À ce stade, il ne se prononce pas sur l'état de la personne au moment des faits* », détaille le docteur Orsat. Le mis en cause peut être de nouveau examiné pour déterminer « si son état permet la reprise ou pas de la garde à vue ».

La question de la responsabilité pénale se pose dans un second temps, celui de l'instruction. Le magistrat chargé du dossier va alors désigner un ou plusieurs experts pour répondre à une question cruciale : au moment des faits, le discernement du suspect était-il entier, altéré ou aboli ? Dans le premier cas, la personne sera jugée normalement et encourra la peine maximale. En cas d'altération du discernement, elle sera également jugée, mais si cette altération est retenue, la peine privative de liberté encourue sera, en principe, réduite d'un tiers. En revanche, en cas d'abolition du discernement, la personne peut être déclarée pénalement irresponsable et faire l'objet de mesures de soins.

Il peut donc exister un grand écart entre une décision prise pendant la garde à vue et l'issue de la procédure judiciaire. Ainsi, après le meurtre du père Olivier Maire, en août 2021, à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée), le suspect, Emmanuel Abasiyenga, avait vu sa garde à vue levée pour des raisons psychiatriques. Cela n'a pas empêché la cour d'assises de Vendée de condamner, en janvier 2026, ce ressortissant rwandais à 30 ans de réclusion criminelle.

Selon l'AFP, Kévin T. suivait un traitement médical pour schizophrénie. Si cette information était confirmée, cela ne signifierait pas pour autant que le suspect serait déclaré irresponsable. « *Ce n'est pas parce qu'une personne est schizophrène qu'elle va automatiquement échapper à un procès, indique le docteur Orsat. Le rôle des experts est de déterminer si, au moment du passage à l'acte, le mis en cause avait des symptômes ayant pu altérer ou abolir son discernement. Mais il est tout à fait possible qu'une personne soit schizophrène sans que la maladie n'ait joué aucun rôle dans la commission des faits.* »

Reste un élément qui sera forcément mis en avant par les victimes de Trappes : lors de son périple, Kévin T. semble avoir ciblé des personnes d'origine étrangère. N'est-ce pas le signe qu'il avait conscience du caractère raciste de ses actes ? « Sans se prononcer sur ce dossier précis, on peut dire qu'il est possible qu'un crime raciste soit commis par un individu en proie à un authentique délire de persécution », souligne le docteur Orsat.

Cette question s'est posée de manière douloureuse après le meurtre de Sarah Halimi, une retraitée juive défenestrée en 2017 à Paris. Après de vifs débats, la justice a déclaré l'auteur des faits pénalement irresponsable, tout en retenant le caractère antisémite du meurtre.

Pierre Bienvault